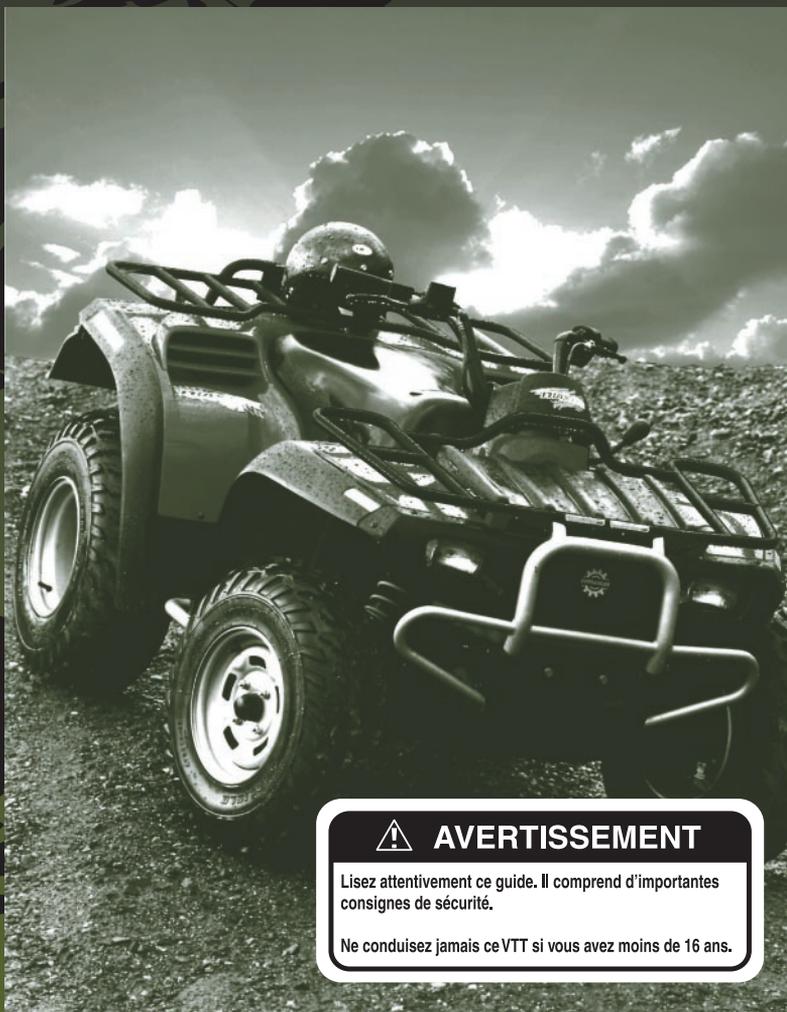


BOMBARDIER

GUIDE DU CONDUCTEUR

TRAXTER 7415/7416/7417/7418



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.

Ne conduisez jamais ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

704 000 004

L'information particulièrement importante contenue dans ce *Guide du conducteur* est identifiée par les symboles suivants:



Ce symbole d'avertissement de sécurité signifie ATTENTION!

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave incluant la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VTT EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE.

Une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles, si vous ne conduisez pas prudemment.

Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du *Guide du conducteur*, du *Guide de sécurité* et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.**

Conserver le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* dans le véhicule en tout temps.

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS
VALCOURT QUÉBEC
CANADA J0E 2L0



AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter pour avoir fait l'achat d'un tout nouveau véhicule tout-terrain (VTT) Bombardier. Vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires VTT Bombardier autorisés disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire désire obtenir votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a effectué les derniers réglages. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué l'utilisation, l'entretien et les aspects de sécurité du véhicule; nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un *Manuel de réparation VTT* approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie afin de nous la faire parvenir à des fins administratives. Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Vous devez utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'il est impossible d'y remédier par l'entremise de votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a pré-séance.

L'information ainsi que les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter toutefois que Bombardier Inc. poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements tardifs, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. Bombardier se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Les illustrations de ce document représentent des constructions types des différents ensembles, et peuvent ne pas reproduire tous les détails ni la forme exacte des pièces. Elles montrent toutefois des pièces dont la fonction est identique ou semblable.

Les caractéristiques sont exprimées en unités SI (métriques), et sont suivies de l'équivalent en unités américaines ou SAE entre parenthèses. Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'être très précis, certaines conversions sont arrondies par souci de simplicité.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine Bombardier. Ces derniers sont spécialement conçus pour votre véhicule et fabriqués de manière à rencontrer les normes de qualité établies par Bombardier.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les opérations d'entretien et de réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

AVIS	4
MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	5
AVERTISSEMENTS D'UTILISATION	8
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER VTT BOMBARDIER 2000	34
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	36
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	38
IDENTIFICATION DE VOTRE VTT	41
Emplacement du numéro d'identification du moteur et du numéro d'identification du véhicule	41
COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS	42
1) Manette d'accélérateur	44
2) Manette de frein avant	44
3) Manette de frein arrière	44
4) Loquet de frein	45
5) Levier sélecteur	46
6) Bouton de changement de vitesse électrique	46
7) Bouton de démarrage/ d'arrêt	47
8) Commutateur d'éclairage	47
9) Groupe de lampes témoins	48
10) Indicateur de vitesse	49
11) Interrupteur d'allumage	50
12) Levier d'étrangleur	51
13) Bouchon de réservoir de carburant	51
14) Indicateur de niveau de carburant	51
15) Robinet de carburant	52
16) Pédale de frein arrière	52
17) Poignée du démarreur à rappel	52
18) Repose-pied	53
19) Compartiment de rangement	53
20) Loquet de siège	54
21) Porte-bagages avant et arrière	54
22) Conduits d'air	55
23) Attelage de remorque	55
24) Bouchon de radiateur	55
25) Prise de courant 12 volts	55
26) Fusibles	56

LIQUIDES	57
Carburant.....	57
Huile à moteur et à transmission	57
Liquide de refroidissement.....	59
Liquide de frein.....	60
Électrolyte de la batterie.....	61
PÉRIODE DE RODAGE	63
Moteur.....	63
Révision-10 heures	63
VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION	64
CONSIGNES D'UTILISATION	65
Généralités	65
Démarrage à froid.....	65
Démarrage à chaud	66
Démarrage manuel d'urgence.....	66
Pour arrêter le moteur.....	66
Changement de vitesse de transmission.....	66
OPÉRATIONS SPÉCIALES	68
Dégagement du levier sélecteur	68
Moteur noyé.....	68
Surchauffe du moteur	69
Entretien d'après-utilisation.....	69
Levier sélecteur d'urgence.....	69
Entreposage et préparation présaisonnaire.....	70
TABLEAU D'ENTRETIEN	71
ENTRETIEN	73
Lubrification.....	73
Entretien.....	74
Système d'alimentation.....	76
Système électrique	78
Groupe d'entraînement	81
État des roulements de roue.....	82
Freins.....	83
Suspension.....	83
Carrosserie et châssis	83
CHARGEMENT ET TRANSPORT	85
Chargement.....	85
Transport	85
DIAGNOSTIC DES PANNES	87
FICHES TECHNIQUES	90
GUIDE SI	93
CHANGEMENT D'ADRESSE	95

AVIS

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité*, ont pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien. Ils sont indispensables à la conduite sécuritaire du véhicule.

Ce guide fait usage des symboles suivants.

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès, si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement la motomarine ou une pièce si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information supplémentaire nécessaire pour effectuer correctement une opération.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent la sécurité.

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en véhicule tout-terrain (VTT), il est bon de connaître certains principes de base qu'il FAUT observer aux commandes d'un tel véhicule.

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

UN VTT N'EST PAS UN JOUET ET SON UTILISATION PEUT PRÉSENTER UN DANGER.

Le VTT se manie différemment des autres véhicules, incluant les motocyclettes et les voitures. Prendre les précautions qui s'imposent, sinon une collision ou un renversement peut survenir rapidement, et ce, même lors de manœuvres de routine, telles la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on omet de se conformer à ces instructions:

- Lire attentivement le *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* et toutes les étiquettes en plus de se conformer aux méthodes d'utilisation prescrites.
- Ne jamais utiliser un VTT sans les instructions qui s'imposent. **Suivre un cours de formation.** Les débutants devraient s'inscrire à un cours de formation dispensé par un instructeur reconnu. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT pour connaître les cours de formation les plus près ou appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 (800) 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227.
- Il est important de toujours respecter l'âge prescrit. Un enfant de moins de 16 ans ne devrait jamais conduire un VTT.
- Ne jamais transporter un passager sur un VTT.
- Ne jamais utiliser un VTT sur des surfaces asphaltée, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.
- Ne jamais utiliser un VTT sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route recouverte de gravier.
- Ne jamais utiliser un VTT sans porter un casque approuvé et bien ajusté. On doit aussi se protéger les yeux au moyen de verres de protection ou d'une visière, porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et des pantalons.
- Ne jamais consommer d'alcool ou de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- Ne jamais faire de cabrés, de sauts ou d'autres types de cascades.
- Toujours inspecter le VTT lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche. Toujours suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.
- Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds du VTT lorsque celui-ci est en marche.
- Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Toujours faire preuve de vigilance en VTT lorsque les conditions du terrain varient.

- Ne jamais utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle d'un VTT sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain.
- Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à des vitesses excessives.
- Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou selon vos compétences. Pratiquer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- Toujours escalader une pente de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Vérifier soigneusement le terrain avant d'escalader une pente. Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer trop brusquement et ne jamais changer de rapport de façon trop soudaine. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- Toujours descendre une pente et y appliquer les freins de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Vérifier soigneusement le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.
- Toujours procéder de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables. Transférer son poids en amont du VTT. Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour un terrain au niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.
- Toujours procéder de la façon prescrite lors d'un calage ou si le véhicule commençait à rouler vers l'arrière en escaladant une colline. Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente. Advenant un calage ou si le véhicule est entraîné vers l'arrière, faire appel à la méthode de freinage spéciale décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Débarquer en amont du véhicule ou sur le côté si le véhicule est orienté bien droit vers le haut de la pente. Tourner le VTT et remonter sur ce dernier en procédant de la façon décrite dans ce guide.
- Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer dans un nouvel endroit. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels de gros rochers ou des arbres abattus. Toujours procéder de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour négocier des obstacles.

- Toujours procéder avec soin si le véhicule patine ou glisse. On doit apprendre à contrôler de façon sécuritaire un VTT qui dérape ou qui glisse en pratiquant à basse vitesse sur un terrain égal et au niveau. Sur des surfaces extrêmement glissantes, telle la glace, conduire lentement en faisant preuve de prudence afin de réduire les risques de dérapage et de glissement incontrôlé.
- Ne jamais utiliser ce VTT dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Il est important de se rappeler que des freins humides présentent une efficacité réduite. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, les appliquer à répétition pour ainsi sécher les plaquettes de frein.
- Toujours s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.
- Toujours utiliser les pneus dont la dimension et le type sont prescrits dans le *Guide du conducteur*. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le *Guide du conducteur*.
- Ne jamais modifier un VTT en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu.
- Ne jamais dépasser la charge admissible prescrite pour un VTT. S'assurer de bien répartir et de fixer solidement la charge. Réduire la vitesse et observer les instructions contenues dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour le freinage.
- **POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ EN VTT**, communiquer avec la Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au numéro 1 (800) 887-2887, ou au Canada, avec le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227.

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission et il est primordial qu'on les retrouve dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* de tous les VTT.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A0AQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans respecter les instructions prescrites.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le VTT dans les situations variées et sur divers types de terrain.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre le cours de formation certifié offert par Bombardier Inc. On leur suggère ensuite de pratiquer régulièrement les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

Pour de plus amples renseignements sur le cours de formation, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT ou appeler Bombardier Inc. au 1 (800) 532-5000.



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On déconseille aux enfants n'ayant pas l'âge minimal recommandé de conduire un VTT afin d'éviter les risques de blessure ou de décès.

Même si un enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'entraîner dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne devrait conduire un VTT de Bombardier.

AVERTISSEMENT



V00A02Q

DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

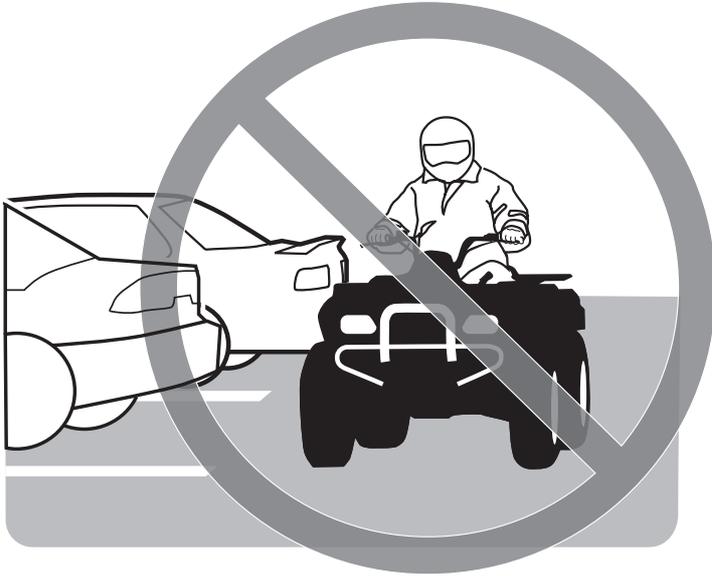
Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du VTT.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter un passager. Le siège allongé doit permettre au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Ce siège n'est pas conçu pour transporter des passagers.

AVERTISSEMENT



V00A03Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur les surfaces asphaltée.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus du VTT ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non pour les surfaces asphaltée. L'utilisation sur de telles surfaces peut réduire la maniabilité et la maîtrise du VTT, en plus d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser un VTT sur des surfaces asphaltée, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.

AVERTISSEMENT



V00A04Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce VTT sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route recouverte de gravier. Dans plusieurs états, il est illégal d'utiliser un VTT sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.

AVERTISSEMENT



V00A06Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans porter un casque de motocycliste approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation du véhicule sans porter un casque de motocycliste approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans porter des verres de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque de motocycliste approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- des verres de protection ou une visière
- des gants
- des bottes
- une chemise ou une veste à manches longues
- des pantalons

AVERTISSEMENT



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT après avoir consommé de l'alcool ou des drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement pourrait en souffrir grandement.

Votre vitesse de réaction pourrait être plus lente.

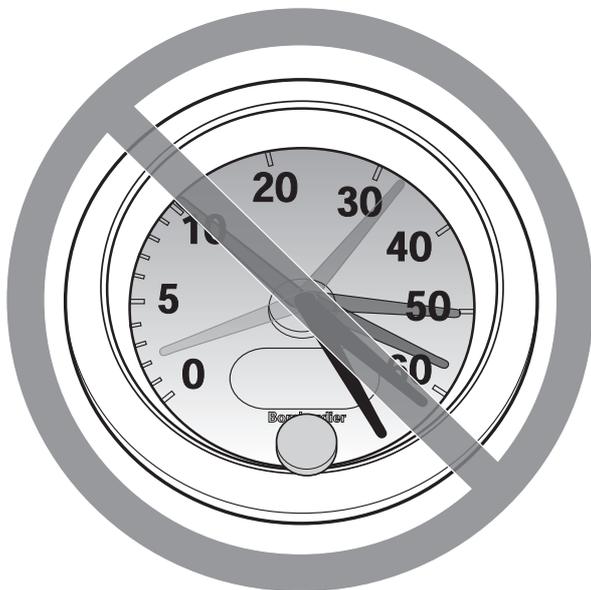
Votre sens de l'équilibre et votre perception pourraient en souffrir.

Un accident pourrait en résulter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ou de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.

AVERTISSEMENT



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Conduire le VTT à des vitesses excessives.

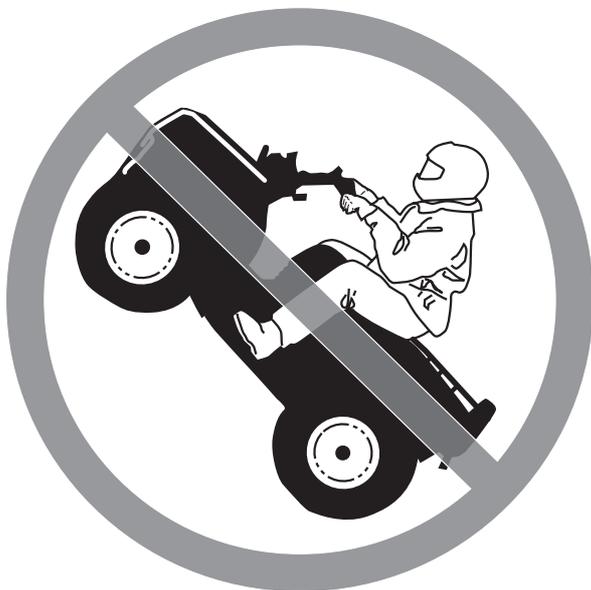
CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du VTT, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A09Q

DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades, tels des cabrés ou des sauts. Éviter les manœuvres visant à épater les gens.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le VTT avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours inspecter le VTT lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Toujours suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

AVERTISSEMENT



V00A0BQ

DANGER POSSIBLE

Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le VTT est en marche.

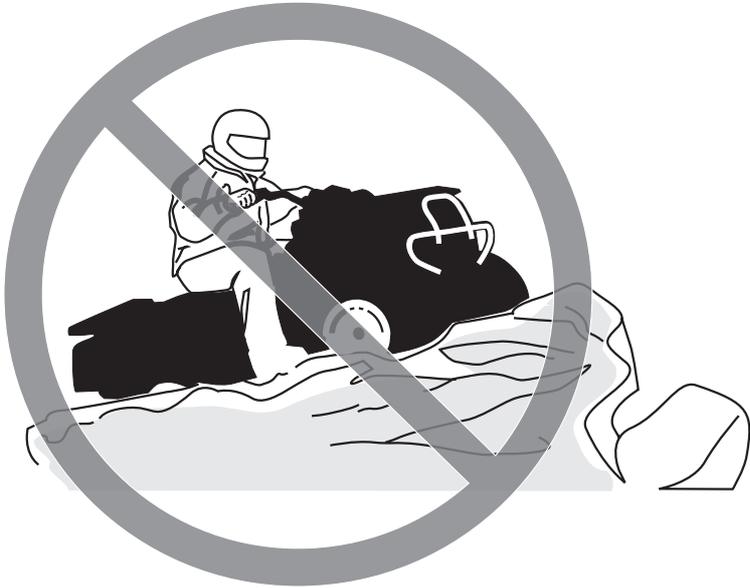
CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant même une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le VTT ou perdre l'équilibre et chuter du véhicule. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière et provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds du VTT lorsque celui-ci est en marche.

AVERTISSEMENT



V00A0CQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être extrêmement prudent en utilisant le VTT en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du VTT, ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en VTT lorsque les conditions du terrain varient.

AVERTISSEMENT



V00A0DQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être extrêmement prudent lors d'une utilisation sur des terrains très accidentés, glissants ou friables.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, incluant un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du VTT sur de tels terrains.

Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain.

AVERTISSEMENT



V00A0EQ

DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du VTT pouvant provoquer une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à des vitesses excessives.

AVERTISSEMENT



V00A0QQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

Pratiquer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

AVERTISSEMENT



V00A0FQ

DANGER POSSIBLE

Méthode d'escalade inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours escalader une pente de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et dans le *Guide de sécurité*.

Toujours vérifier soigneusement le terrain avant d'escalader une pente.

Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer trop brusquement et ne jamais changer de rapport de façon trop soudaine, puisque le VTT pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, une dénivellation prononcée, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

AVERTISSEMENT



V00A0GQ

DANGER POSSIBLE

Méthode inadéquate de descente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre une pente de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et dans le *Guide de sécurité*.

REMARQUE: Une technique de freinage spéciale s'impose lorsqu'on descend une pente.

Toujours vérifier soigneusement le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

AVERTISSEMENT



V00A0HQ

DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour un terrain au niveau. Être très prudent lorsqu'on effectue un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables.

Transférer son poids en amont sur le VTT.

AVERTISSEMENT



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escalade une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport prescrit et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

Si le véhicule perd sa vitesse en marche avant:

Garder son poids en amont.

Appliquer les freins.

Verrouiller le mécanisme de stationnement après s'être immobilisé.

Si le véhicule commence à rouler vers l'arrière:

Garder son poids en amont.

Ne jamais appliquer le frein arrière si le véhicule roule vers l'arrière.

Appliquer graduellement le frein avant.

Une fois complètement arrêté, appliquer également le frein arrière et verrouiller le mécanisme de stationnement.

Débarquer en amont du véhicule ou sur le côté si le véhicule est orienté bien droit vers le haut de la pente.

Retourner le VTT et remonter sur ce dernier en procédant de la façon décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

AVERTISSEMENT



V00A0JQ

DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision. Pourrait provoquer un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer dans un nouvel endroit, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels de gros rochers ou des arbres abattus.

Lorsqu'il s'agit de négocier des obstacles, toujours procéder de la façon décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

AVERTISSEMENT



V00A0KQ

DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du VTT.

Le VTT peut également revenir en traction de façon inattendue, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

On doit apprendre à contrôler de façon sécuritaire un VTT qui dérape ou qui glisse en pratiquant à basse vitesse sur un terrain égal et au niveau.

Sur les surfaces très glissantes, telle la glace, conduire lentement en faisant preuve de prudence afin de réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.

AVERTISSEMENT



V00A0LQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant rapide.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, entraînant ainsi une perte de traction et une perte de contrôle pouvant mener à un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce VTT dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on prescrit dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

Il est important de se rappeler que des freins humides présentent une efficacité réduite. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, les appliquer à répétition pour ainsi sécher les plaquettes de frein.

AVERTISSEMENT



V00A0MQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate en marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On pourrait frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, entraînant ainsi des blessures graves.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.



V00A00Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans les pneus prescrits ou dont les pneus présentent une pression inadéquate ou inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats sur ce VTT ou l'utilisation du VTT avec des pneus présentant une pression inadéquate ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus dont la dimension et le type sont prescrits dans le *Guide du conducteur* de ce véhicule.

Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.



V00A0NQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un VTT ayant subi des modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou une modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, entraîner un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce VTT en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être des composants d'origine Bombardier, ou l'équivalent, conçus pour ce VTT, et l'installation et l'utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A0PQ

DANGER POSSIBLE

Surcharge du VTT, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et entraîner ainsi un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible prescrite pour ce VTT.

S'assurer de bien répartir et de fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse en transportant une charge ou en tirant une remorque.
Prévoir une plus grande distance pour le freinage.

Toujours procéder de la façon décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER VTT BOMBARDIER 2000

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque VTT BOMBARDIER 2000 vendu comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de BOMBARDIER VTT, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de :

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour l'utilisation privée ou

TROIS (3) MOIS CONSÉCUTIFS, pour l'utilisation commerciale.

Les pneus originaux de votre VTT sont garantis par le fabricant de pneus identifié ci-dessous. Si vous croyez qu'un des pneus originaux comporte un vice de conception ou de fabrication, nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou l'un de ses représentants, ou encore, de demander à votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier de vous assister.

Carlisle Tire & Wheel Company

23 Windham Boulevard

Aiken, SC 29805

Pour toute question de garantie: 1-800-260-7959

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé VTT BOMBARDIER lors de la délivrance d'un VTT BOMBARDIER neuf et inutilisé, est la même que celle applicable pour un VTT BOMBARDIER.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé VTT BOMBARDIER.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé VTT BOMBARDIER dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée VTT BOMBARDIER ou une preuve d'achat du VTT BOMBARDIER 2000 neuf et inutilisé et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces du VTT BOMBARDIER;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «Guide du conducteur du VTT BOMBARDIER 2000»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire VTT BOMBARDIER non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation ou de négligence. Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;

- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans une province spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'une province à une autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certaines provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hautes peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur VTT BOMBARDIER, ni un concessionnaire autorisé VTT BOMBARDIER, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente du VTT BOMBARDIER.

6. TRANSFERT

Si le consommateur vend le VTT faisant l'objet des présentes, il devra céder et transférer cette garantie qui sera valide pour le reste de la PÉRIODE pertinente telle que définie à l'article 1, au nouvel acheteur.

7. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé VTT BOMBARDIER en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur VTT BOMBARDIER.
- c) Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

CANADA:



BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
 VTT
 CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE
 VALCOURT QUÉBEC JOE 2L0
 CANADA

Tél.: (450) 532-5000

MARS 1999

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi mon véhicule doit-il être enregistré à l'usine? Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier se doit d'enregistrer votre véhicule auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra:*

a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé de VTT Bombardier en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formulaires de réclamation de garantie.*

b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.*

c) *d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, s'ils retrouvaient votre véhicule.*

Q: Pourquoi mon véhicule tout-terrain doit-il être immatriculé?

R: *Il est nécessaire d'immatriculer un véhicule tout-terrain pour deux raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer un véhicule tout-terrain, au même titre qu'une automobile; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de mon véhicule?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.*

Q: La garantie peut-elle devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas mon véhicule neuf exactement comme l'indique le Guide du conducteur?

R: *La garantie d'un véhicule neuf ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en est de même pour les opérations effectuées par le client comme les vidanges d'huile et les changements de filtre à huile, et surtout les opérations de mise au point comme dans le cas du carburateur.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie limitée?

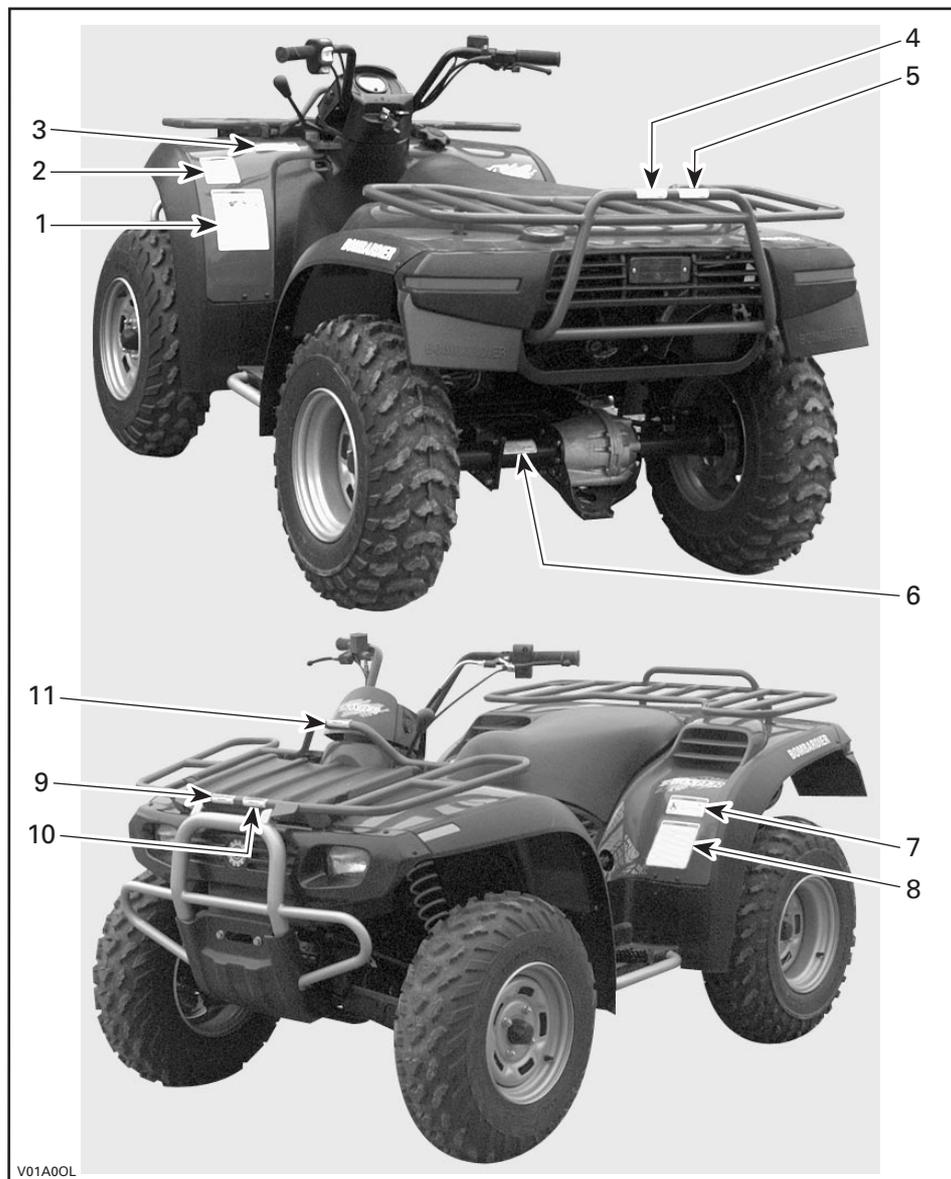
R: *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans certains cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement de l'huile, bris d'une pièce dû à l'utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.*

- Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?
- R: Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*
- Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles également couvertes par la garantie limitée?
- R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.*
- Q: Si je vends mon véhicule pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie limitée?
- R: Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*
- Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?
- R: Votre concessionnaire Bombardier VTT ainsi que Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre véhicule sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquez avec le propriétaire de la concession ou son directeur administratif.*

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les VTT de Bombardier.

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre VTT. Si elles viennent à se décoller ou à s'endommager, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.



Étiquette 1

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.



TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.



NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES.



NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS.



NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STUPÉFIANTS OU D'ALCOOL.

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

704 900 002

V01M01Z

Étiquette 4

▽ ATTENTION

CHARGE ARRIÈRE MAXIMUM : 80 kg (175 lbs)
(Incluant le poids de la barre d'attelage s'il y a lieu)

704 900 014

V01M04Z

Étiquette 5

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS s'asseoir ici.

704 900 018

V01M050

Étiquette 6

⚠ AVERTISSEMENT

Une remorque incorrectement chargée risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

- Poids maximum de remorque: **500 kg (1100 lbs)**.
- Poids maximum de la barre d'attelage de la remorque: **14 kg (30 lbs)**.

704 900 010

V01M06Z

Étiquette 2

⚠ AVERTISSEMENT



MOINS DE
16

Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques d'encourir des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

NE JAMAIS conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

704 900 012

V01M02Z

Étiquette 7

⚠ AVERTISSEMENT



NE JAMAIS prendre de passagers.

Les passagers peuvent causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

704 900 006

V01M07Z

Étiquette 3

▽ ATTENTION

- Le VTT DOIT ÊTRE ARRÊTÉ avant d'utiliser le levier de transmission.
- Le frein de pied doit être appliqué pour déplacer le levier de transmission de la positions «P» STATIONNEMENT.

704 900 001

V01M03Z

Étiquette 8

⚠ Avertissement

Une pression de gonflage de pneu incorrecte ou une surcharge peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule.
Une perte de contrôle du véhicule peut entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

PRESSIION DES PNEUS

- À régler sur pneus froids:
- Recommandée: **AVANT:** 48,0 kPa, (0,48 kgf/cm²), 7,0 psi, **ARRIÈRE:** 38,0 kPa, (0,41 kgf/cm²), 5,5 psi.
- Minimum: **AVANT:** 45,0 kPa, (0,45 kgf/cm²), 6,5 psi, **ARRIÈRE:** 35,0 kPa, (0,38 kgf/cm²), 5,0 psi.

- Ne jamais régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

CHARGEMENT / REMORQUAGE:

- Un chargement ou une remorque peut affecter la stabilité et la tenue de route du véhicule.
- En cas de chargement ou de remorquage:
 - Réduire la vitesse.
 - Prévoir plus d'espace pour s'arrêter.
 - Éviter les collines et les terrains difficiles.
- Charge Maximum du véhicule: **220 kg, (485 lbs)**,
Comprenant poids de l'opérateur, chargement et accessoires (et s'il y a lieu, poids de la barre d'attelage).

V01M08Z 704 900 014

Étiquette 9

▼ ATTENTION

CHARGE AVANT MAXIMUM : 40 kg (90 lbs)
(Incluant la charge du compartiment avant : 10 kg (22 lbs))

704 900 016

V01M09Z

Étiquette 10

⚠ Avertissement

NE JAMAIS s'asseoir ici.

704 900 018

V01M050

Étiquette 11

⚠ Avertissement

Toujours attacher le couvercle du coffre.

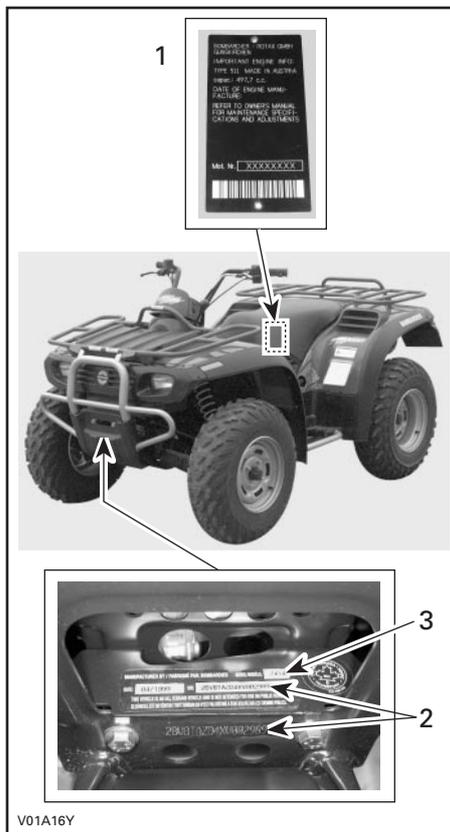
704 900 039

V01M0BZ

IDENTIFICATION DE VOTRE VTT

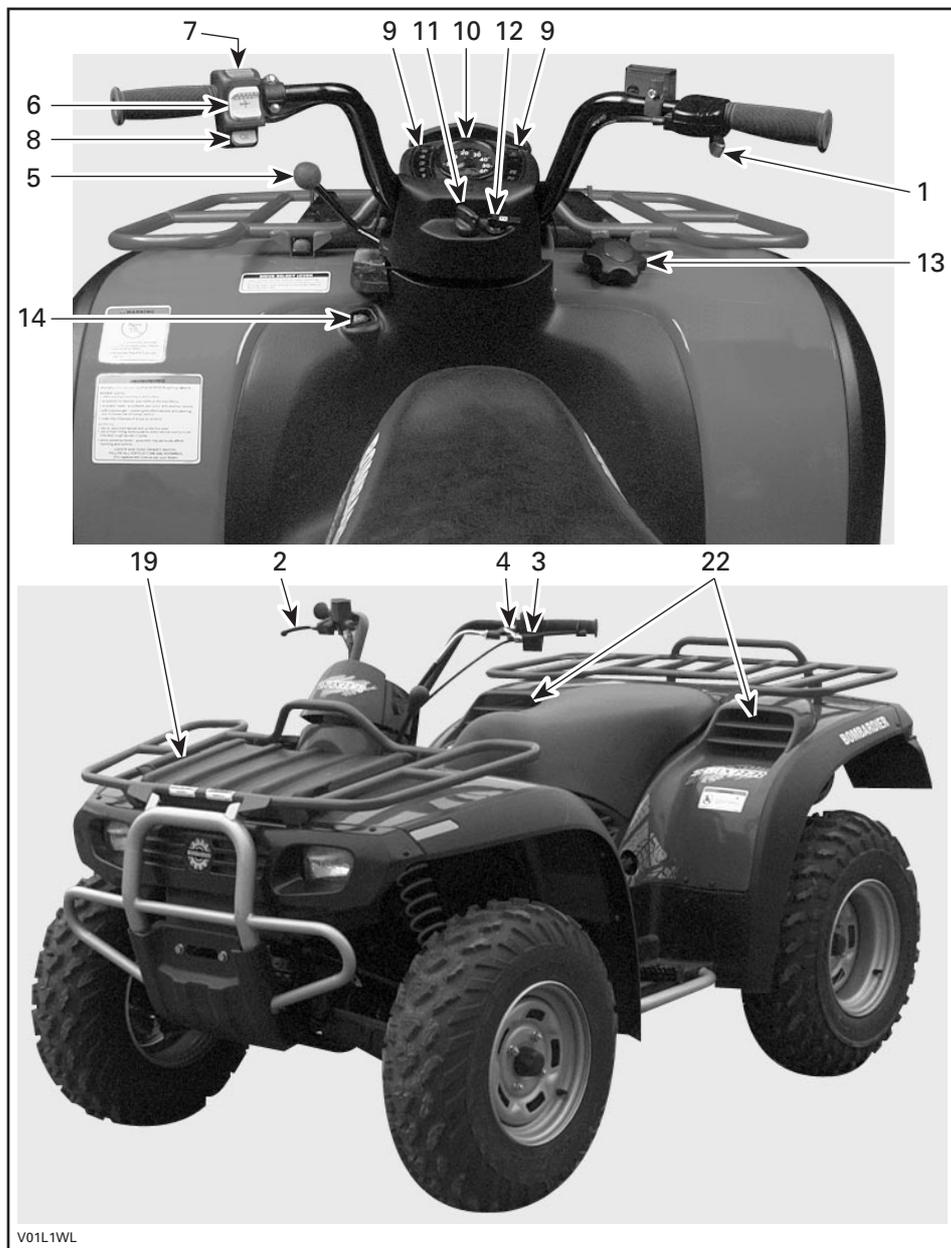
Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre véhicule (moteur et châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation de garantie ou d'une perte. Le concessionnaire autorisé de VTT Bombardier a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

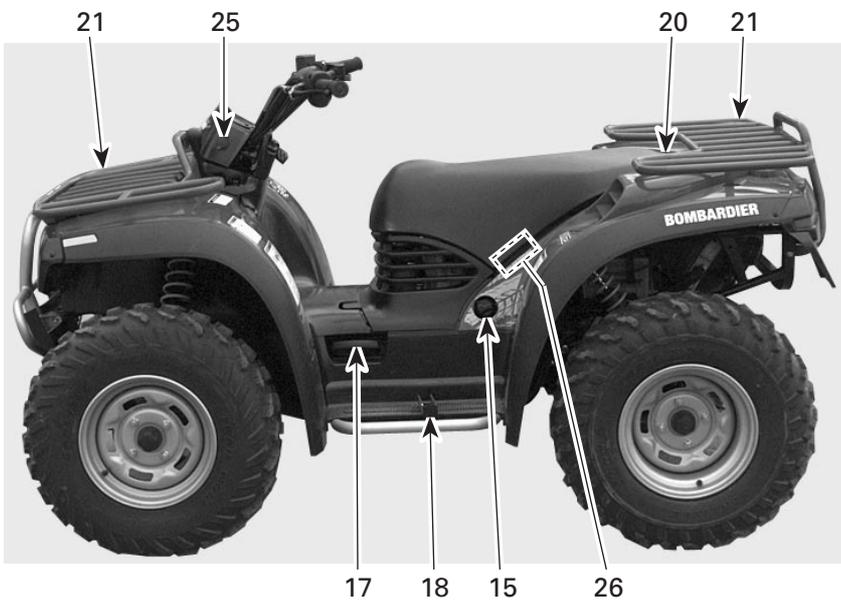
Emplacement du numéro d'identification du moteur et du numéro d'identification du véhicule



1. N.I.M. (Numéro d'identification du moteur)
2. N.I.V. (Numéro d'identification du véhicule)
3. Modèle

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS





V01L1YL

AVERTISSEMENT

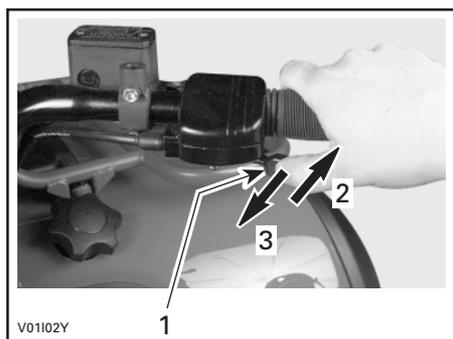
Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

REMARQUE: Cette section présente les fonctions de base des différentes commandes de votre VTT. Pour plus de détails sur la façon d'utiliser une commande en combinaison avec d'autres, consulter la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION du présent *Guide du conducteur* ainsi que le *Guide de sécurité*.

1) Manette d'accélérateur

Cette manette est située sur le côté droit du guidon. Lorsqu'on la presse, elle fait monter le régime moteur, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne automatiquement au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.

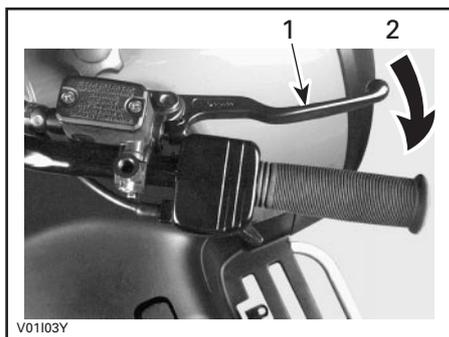


1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

2) Manette de frein avant

Cette manette est située sur le côté droit du guidon. Lorsqu'on la presse, on actionne les freins. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner automatiquement à sa position initiale. La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain. Le freinage avant a aussi un effet sur les roues arrière, par l'intermédiaire du groupe d'entraînement.

Consulter la remarque sous la rubrique **Manette de frein arrière** pour de plus amples informations.

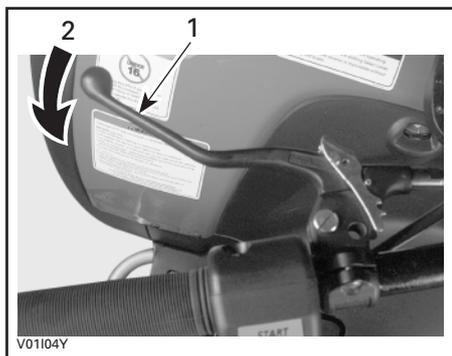


1. Manette de frein
2. Pour appliquer les freins

3) Manette de frein arrière

Cette manette est située sur le côté gauche du guidon. Lorsqu'on la presse, on actionne les freins. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner automatiquement à sa position initiale. La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.

REMARQUE: Le freinage arrière a aussi un effet sur les roues avant, par l'intermédiaire du groupe d'entraînement. Comme c'est le cas pour les autres véhicules sur roue, le poids du véhicule se transfère aux roues avant lors d'un freinage. Pour une meilleure efficacité de freinage, le système de freinage exerce une force supérieure au niveau des roues avant, ce qui influence la maniabilité du véhicule et la direction lorsqu'on freine vigoureusement. Il est important d'en tenir compte lors d'un freinage.



1. Manette de frein
2. Pour appliquer les freins

4) Loquet de frein

Cette commande est située sur le côté gauche du guidon, sur la manette de frein arrière. Lorsqu'on l'actionne, elle immobilise temporairement le véhicule. Cette commande devient utile lorsqu'on doit verrouiller le frein, par exemple lors d'un virage en K..

⚠ AVERTISSEMENT

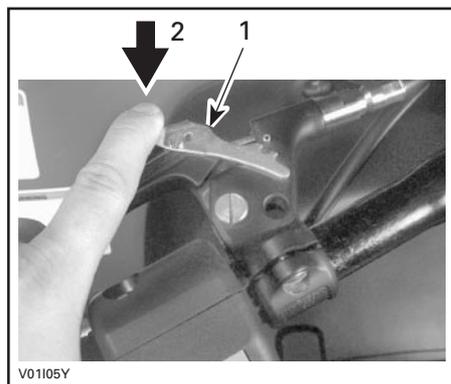
Il est important de toujours utiliser le verrou du levier de frein **et** de placer le levier sélecteur à la position «P» lorsque le véhicule n'est pas en mouvement.

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le mécanisme de stationnement est bien débloqué avant de mettre le VTT en marche.

Un usage prolongé des freins lorsque le véhicule est en marche peut endommager le système de freinage en plus de provoquer une perte de capacité de freinage et/ou un incendie.

Pour enclencher le mécanisme: Enfoncer la manette de frein et la maintenir ainsi tout en déplaçant le loquet du levier avec le doigt. La manette de frein reste maintenant comprimée et applique les freins arrière.



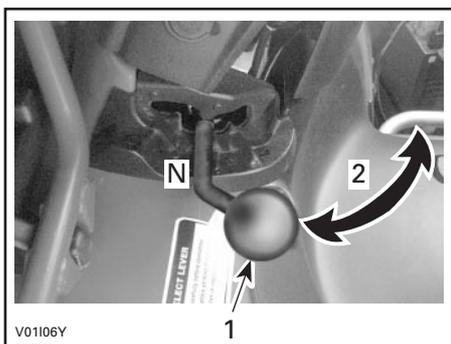
1. Loquet de frein
2. Pour appliquer le mécanisme de stationnement

Pour débloquer le mécanisme de stationnement: Presser la manette de frein. Le loquet devrait retourner automatiquement à sa position initiale et la manette de frein devrait retourner à sa position de repos. Toujours débloquer le mécanisme de stationnement avant de mettre le VTT en marche.

5) Levier sélecteur

Ce levier est situé sur le côté gauche de la colonne de direction. Il comporte cinq positions: «P», «R», «N», «H» et «L».

Pour changer la position du levier, immobiliser complètement le véhicule, puis amener le levier à la position voulue tout en le tirant vers le haut. Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, déplacer le VTT en appuyant doucement sur la manette d'accélérateur, puis réessayer.



1. Levier sélecteur
2. Pour changer de position

ATTENTION: Toujours immobiliser complètement le véhicule et appliquer les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

«P»: Stationnement

Dans cette position, la transmission est bloquée et contribue ainsi à empêcher tout déplacement du véhicule. Toujours mettre le levier à cette position lorsque le véhicule n'est pas en marche. Dans certains cas, il se peut qu'on doive faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et appliquer ainsi le mécanisme de stationnement.

«R»: Marche arrière

Cette position permet au véhicule de reculer. La vitesse du véhicule est alors limitée.

AVERTISSEMENT

Avant de mettre le véhicule en marche arrière, s'assurer que la voie est bien libre derrière le véhicule. Rester assis.

«N»: Point mort

Cette position débraye la transmission, afin de permettre de déplacer le véhicule manuellement ou de le remorquer.

«H»: Gamme supérieure

À cette position, la transmission a un rapport de démultiplication faible. C'est la position qui correspond à la conduite normale. Elle permet au véhicule d'atteindre sa vitesse de pointe.

«L»: Gamme inférieure

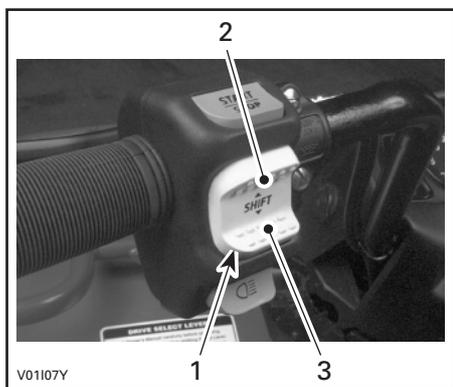
À cette position, la transmission a un rapport de démultiplication élevé. C'est la position de travail intensif. Elle permet au véhicule de se déplacer lentement, avec une adhérence et une puissance maximales.

Se reporter à la rubrique **Bouton de changement de vitesse électrique** ci-après pour plus de détails sur les changements de vitesse.

La gamme de vitesse sélectionnée est indiquée par des lampes témoins. Se reporter à la rubrique **Bouton de changement de vitesse électrique** ci-après.

6) Bouton de changement de vitesse électrique

Ce bouton est situé sur le côté gauche du guidon. Lorsqu'on appuie sur le haut du bouton, la transmission passe à la vitesse immédiatement supérieure. Lorsqu'on appuie sur le bas, la transmission passe à la vitesse immédiatement inférieure.



1. Bouton de changement de vitesse électrique
2. Appuyer ici pour passer à la vitesse supérieure
3. Appuyer ici pour passer à la vitesse inférieure

Plus la vitesse sélectionnée est basse, plus le véhicule se déplace lentement; plus la vitesse sélectionnée est élevée, plus le véhicule se déplace rapidement.

Pour qu'il puisse y avoir changement de vitesse, il faut que le moteur soit en marche.

Pour chaque nouveau changement de vitesse, il faut relâcher le bouton, puis appuyer de nouveau.

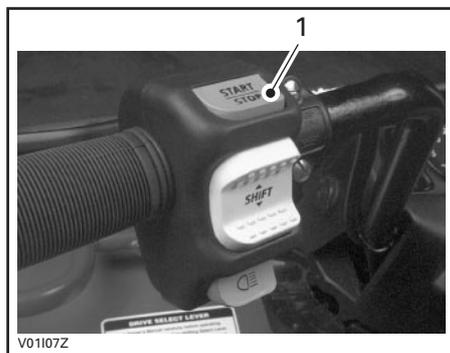
Il existe cinq rapports pour chacune des positions soit, cinq en marche arrière, cinq en gamme supérieure et cinq en gamme inférieure.

7) Bouton de démarrage/d'arrêt

Ce bouton est situé sur le côté gauche du guidon. Il a deux fonctions.

Pour démarrer le moteur, appuyer de façon continue sur le bouton. Relâcher dès que le moteur démarre.

Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur, puis appuyer sur le bouton. Il n'est pas nécessaire de le maintenir enfoncé.

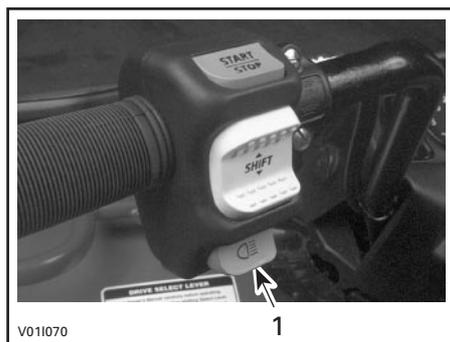


1. Bouton de démarrage/d'arrêt

REMARQUE: Bien qu'il soit possible d'arrêter le moteur en mettant la clé de contact à la position «OFF», on recommande d'arrêter le moteur au moyen du bouton de démarrage/d'arrêt.

8) Commutateur d'éclairage

Cette commande à bascule est située sur le côté gauche du guidon. Elle alterne entre deux positions d'intensité des phares.



1. Commutateur d'éclairage

9) Groupe de lampes témoins

REMARQUE: Lorsqu'on met la clé de contact sur une ou l'autre des positions «ON», toutes les lampes témoins s'allument momentanément, afin de confirmer leur bon fonctionnement. Par la suite, seules les lampes appropriées restent allumées (ex.: celle de la marche arrière, du point mort, des rapports de vitesse et du moteur).

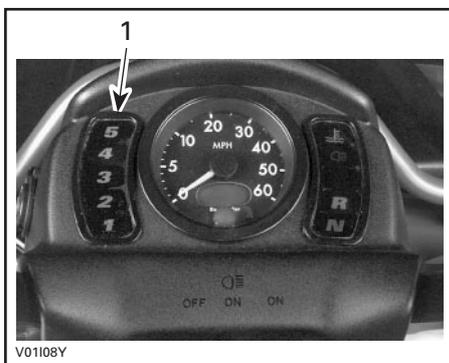
Si toutes les lampes clignotent, cela indique une défectuosité de la transmission ou du système électrique. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier dans les plus brefs délais.

Indicateur de rapport

Situé sur le côté gauche du combiné d'instruments, cet indicateur s'allume pour afficher le rapport sélectionné tant que l'interrupteur d'allumage est sur la position «ON» et alors que le levier sélecteur ne se trouve PAS à la position «P» ou point mort (que le moteur soit en marche ou non).

Si tous les témoins clignotent **en changeant de rapport**, cela signifie que le changement de rapport n'est pas complété. Attendre que le changement de rapport soit complété ou essayer à nouveau de changer de rapport au moyen du bouton de changement de vitesse.

Si tous les témoins clignotent **continuellement**, cela signifie que la sonde de la boîte de vitesses est endommagée. Bien qu'on puisse continuer d'utiliser le véhicule dans cet état, le passage à un rapport inférieur peut accroître l'effet de «freinage». Conduire lentement. Consulter dès que possible un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.



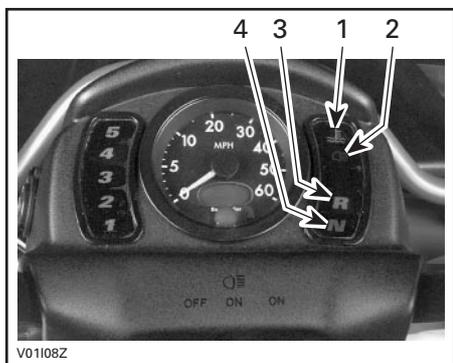
1. Indicateur de rapport

Autres lampes témoins

Ces lampes sont situées sur le côté droit du combiné d'instruments. Elles s'allument pour répondre de diverses fonctions.

Si les lampes témoins de marche arrière (R) et de point mort (N) clignotent en même temps **alors qu'on déplace le levier sélecteur**, cela signifie que la sélection n'est pas encore complétée. Les engrenages de la transmission ne sont pas bien alignés. Essayer simplement de déplacer le levier sélecteur. Si cela ne fonctionne pas, essayer de faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission, et essayer à nouveau.

Si toutes les lampes témoins clignotent de **façon continue**, cela signifie que la sonde est endommagée (transmission secondaire). Bien qu'on puisse continuer d'utiliser le véhicule dans cet état, le passage à un rapport inférieur peut accroître l'effet de «freinage». Conduire lentement. Consulter dès que possible un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.



1. Moteur
2. Haute intensité
3. Marche arrière
4. Point mort

Moteur

Cette lampe remplit une double fonction. Lorsqu'elle reste allumée de façon continue, elle signale une pression d'huile à moteur insuffisante. Lorsqu'elle clignote, elle indique une surchauffe du moteur.

Cette lampe s'allume lorsque l'interrupteur d'allumage est mis sur la position «ON», et reste allumée jusqu'à ce qu'on démarre le moteur.

ATTENTION: Si la lampe ne s'éteint pas dès le démarrage du moteur, arrêtez le moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. Ne pas utiliser le véhicule tant qu'il n'aura pas été réparé.

Si le moteur surchauffe, se reporter à la rubrique **Surchauffe du moteur** de la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

Haute intensité

Lorsque cette lampe est à la position «ON», elle indique que les phares sont allumés à haute intensité.

Marche arrière

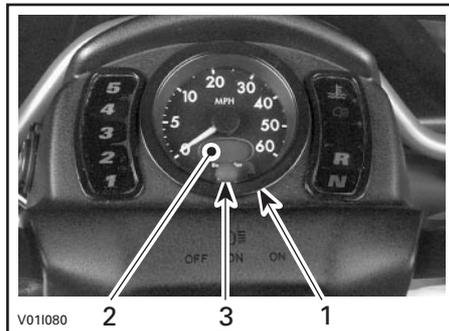
Lorsque cette lampe est allumée, elle indique que la transmission est en marche arrière.

Point mort

Lorsque cette lampe est allumée, elle indique que la transmission est au point mort.

10) Indicateur de vitesse

Situé au centre du combiné d'instruments, il indique la vitesse du véhicule, en km/h ou en mi/h. L'indicateur de vitesse est rétroéclairé chaque fois que l'interrupteur d'allumage est mis sur une ou l'autre des positions «ON».



1. Indicateur de vitesse
2. Totalisateur général/journalier
3. Bouton de sélection d'affichage

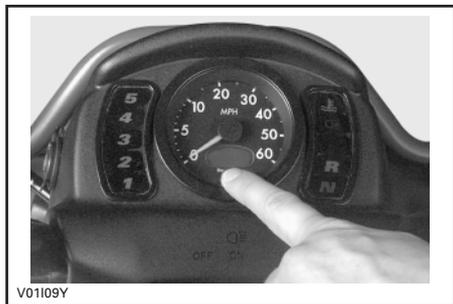
Totalisateur général/journalier

Il s'agit d'un afficheur mixte à cristaux liquides (LCD). Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue depuis l'achat, en kilomètres ou en milles. Le totalisateur journalier enregistre la distance parcourue, en kilomètres ou en milles, depuis la dernière remise à zéro. (Le dernier chiffre affiché à droite est en dixièmes de kilomètre ou de mille). Il peut servir à estimer de façon approximative l'autonomie du réservoir de carburant ou la distance entre deux points géographiques, par exemple.

Bouton de sélection d'affichage

Le totalisateur général s'affiche toujours lorsqu'on place l'interrupteur d'allumage sur une ou l'autre des positions «ON». Pour afficher le totalisateur journalier, presser momentanément le bouton situé sur l'indicateur de vitesse.

Pour remettre à zéro le totalisateur journalier, appuyer sur le bouton et le MAINTENIR ENFONCÉ jusqu'à ce que tous les chiffres soient des zéros (le totalisateur journalier étant en fonction).

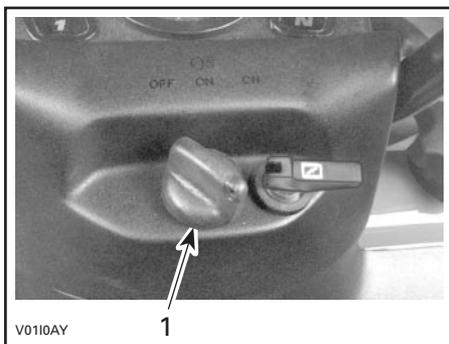


Appuyer une fois pour passer du totalisateur général au totalisateur journalier, ou vice versa. appuyer de façon continue sur le bouton pour remettre l'affichage à zéro alors que le totalisateur journalier est en fonction.

11) Interrupteur d'allumage

Cette commande est située au bas du combiné d'instruments.

Il s'agit d'un interrupteur à clé à trois positions: «OFF», «ON» avec phares et feu et «ON» sans phares et feu.



1. Interrupteur d'allumage

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position voulue. Pour retirer la clé, la tourner à la position «OFF», puis tirer sur la clé.

La position «ON» avec phares et feu allume tous les phares et le feu, que le moteur soit en marche ou non. Les phares s'allument automatiquement à intensité faible. Se souvenir que si on laisse les lampes allumées pendant que le moteur est à l'arrêt, on risque de décharger la batterie. Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à la position «OFF» après avoir arrêté le moteur.

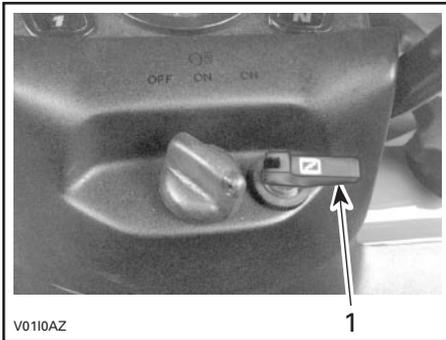
REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact à la position «OFF», on recommande de l'arrêter en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

Arrêt automatique

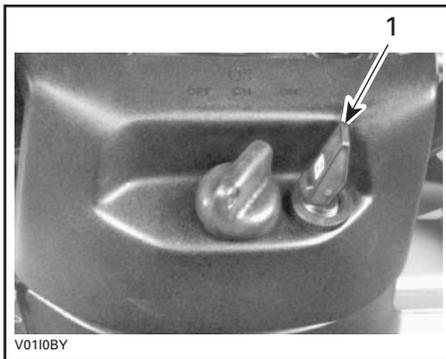
Si pour une raison quelconque, le moteur n'est pas démarré dans un délai de 3 minutes environ, le MEM (module électronique multifonctionnel) coupe l'alimentation de toutes les fonctions électriques. Il suffit de tourner la clé à la position «OFF», et ensuite à la position «ON» pour rétablir le fonctionnement normal.

12) Levier d'étrangleur

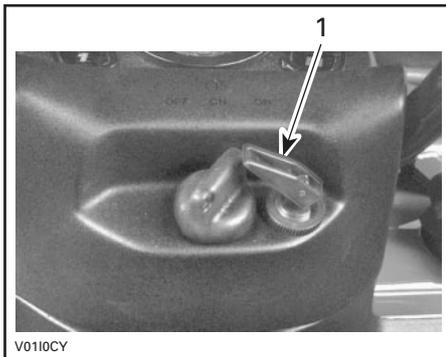
Situé au bas du combiné d'instruments, ce dispositif comporte un levier à 3 positions. Il sert à faciliter le démarrage à froid.



1. Levier d'étrangleur en position «OFF»



1. Position 1



1. Position 2

La position «OFF» correspond à la marche normale lorsque le moteur est chaud. L'utilisation des positions 1 et 2 dépend de la température. La position 2 enrichit davantage le mélange pour les températures les plus froides.

13) Bouchon de réservoir de carburant

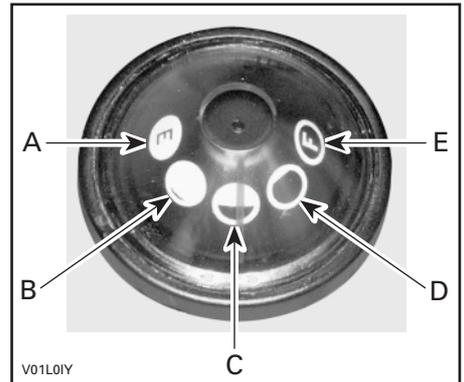
Dévisser le bouchon dans le sens anti-horaire et l'enlever afin de permettre le remplissage du réservoir de carburant, puis le remettre en place et le visser à fond dans le sens horaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme nue.

14) Indicateur de niveau de carburant

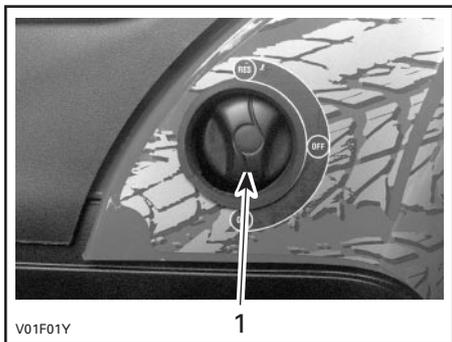
Situé sous le combiné d'instruments, cet instrument indique de façon approximative la quantité de carburant dans le réservoir.



- A. Vide
- B. 1/4
- C. 1/2
- D. 3/4
- E. Plein

15) Robinet de carburant

Ce robinet est situé sur le panneau de gauche, sous l'avant du siège. Il s'agit d'une commande rotative à trois positions: «OFF», «ON» et «RES». Tourner le bouton pour aligner son aiguille sur «OFF», «ON» ou «RES».



1. Aligner l'aiguille sur la position voulue

«OFF»

Coupe l'arrivée d'essence au carburateur.

ATTENTION: Mettre le robinet à la position «OFF» lorsque le VTT n'est pas utilisé ou pendant son transport.

«ON»

Permet à l'essence de se rendre au carburateur. C'est la position normale pendant la marche du véhicule.

«RES» (RÉSERVE)

Lorsque le carburant est épuisé dans le réservoir de carburant alors que le robinet est en position «ON», on dispose d'une réserve de carburant de secours qu'on met en circuit en tournant le bouton à la position «RES». La réserve représente environ 30% du réservoir de carburant. N'utiliser cette position que si le carburant vient à manquer en position «ON».

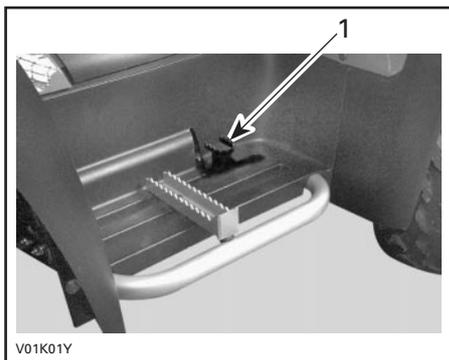
Refaire le plein dans les plus brefs délais lorsqu'on utilise la réserve de carburant. Veiller ensuite à remettre le robinet à la position «ON».

ATTENTION: Si le robinet de carburant n'est pas bien aligné sur la position «OFF» ou «ON», son ouverture est incomplète et l'écoulement du carburant peut être insuffisant. S'assurer que le robinet est complètement ouvert pendant l'utilisation.

16) Pédale de frein arrière

Cette pédale est adjacente au repose-pied droit. Lorsqu'on l'enfonçe, le frein arrière est appliqué. Lorsqu'on la relâche, elle devrait retourner à sa position initiale. La puissance du freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale, et dépend aussi de l'état du terrain.

REMARQUE: Le freinage arrière a aussi un effet sur les roues avant, par l'intermédiaire du groupe d'entraînement.



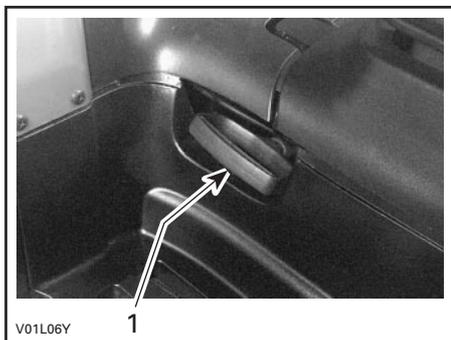
1. Pédale de frein arrière

17) Poignée du démarreur à rappel

La poignée du démarreur à rappel sert à démarrer le moteur manuellement en cas de nécessité.

Procéder de la façon habituelle pour le démarrage en utilisant le démarreur à rappel plutôt que le démarreur électrique.

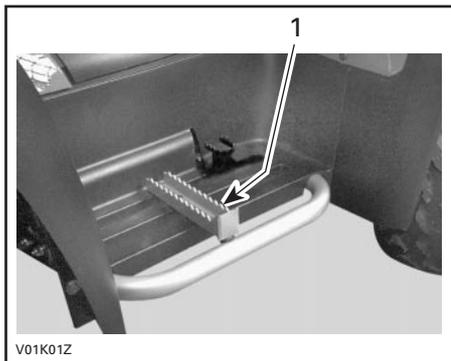
Il s'agit d'un dispositif à câble à rebobinage automatique, situé sur le panneau de gauche, sous l'avant du siège. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir, et continuer ensuite de tirer jusqu'à ce qu'on excède la **crête** de la course de compression (forte résistance de rotation), et tirer ensuite de façon vigoureuse. Relâcher la poignée lentement.



1. Poignée du démarreur à rappel

18) Repose-pied

Situés sur les marchepieds, les repose-pieds servent à maintenir la stabilité des pieds du conducteur.

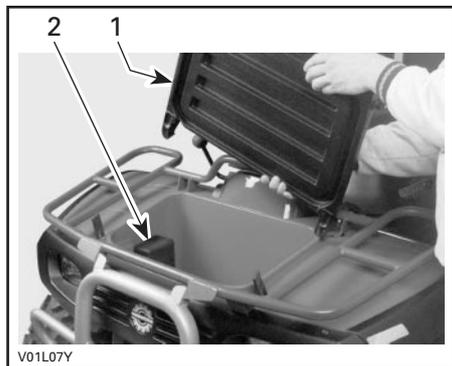


1. Repose-pied

19) Compartiment de rangement

Situé à l'avant du véhicule, ce compartiment est commode pour emporter des effets personnels (casque, bougies de rechange, trousse de premiers soins, etc.). Décrocher les attaches du couvercle, soulever doucement, puis enlever le couvercle.

Le compartiment comporte un bouchon de vidange, situé sous la boîte à outils. Enlever le bouchon pour évacuer tout liquide le cas échéant, puis revisser le bouchon.



1. Dépose du couvercle
2. Boîte à outils

Ce compartiment contient aussi le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*; on devrait les conserver dans un sac étanche et les laisser dans le véhicule en tout temps.

⚠️ AVERTISSEMENT

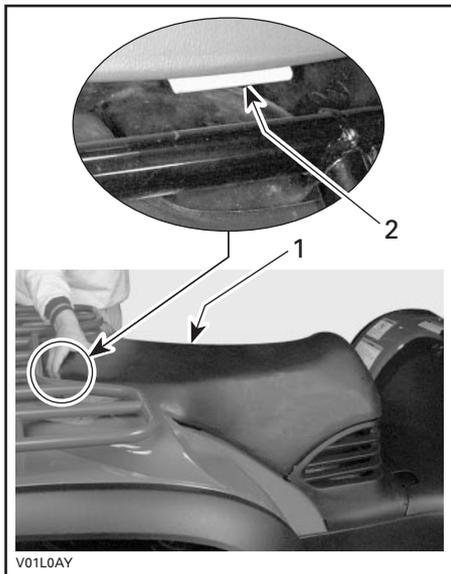
Ne jamais laisser d'objets lourds ou fragiles et mal arrimés dans le compartiment de rangement. Toujours accrocher les attaches du couvercle avant de démarrer le véhicule. Si on enlève le couvercle afin d'augmenter la contenance du compartiment, s'assurer que le contenu est bien arrimé et ne sera pas projeté à l'extérieur lorsque le véhicule roulera à bonne vitesse sur un terrain cahoteux. Ralentir.

Boîte à outils

Située dans le compartiment de rangement, la boîte à outils contient des outils pour l'entretien de base ainsi que le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

20) Loquet de siège

Situé sous l'arrière du siège, ce loquet permet d'enlever le siège pour avoir accès au compartiment-moteur.



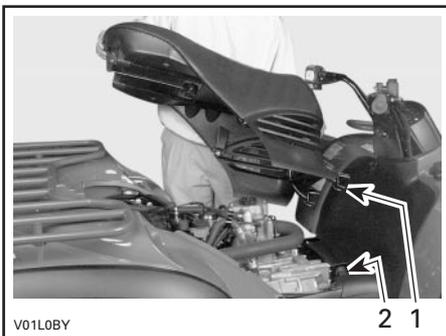
1. Siège
2. Loquet de siège

Dépose du siège

Tirer le loquet vers le haut tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Continuer de soulever jusqu'à ce que le siège se détache à l'avant, puis enlever complètement le siège.

Pose du siège

Placer le siège de manière à permettre l'insertion de la fixation en U par-dessus les rouleaux. Glisser doucement la fixation par-dessus les rouleaux, puis abaisser le siège. Lorsque le siège repose bien en place, pousser fermement le siège vers le bas pour enclencher le loquet.



1. Fixation en U
2. Rouleaux

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier périodiquement la tige de verrouillage du siège et la serrer au besoin. S'assurer que le siège est bien enclenché avant de conduire le véhicule.

21) Porte-bagages avant et arrière

Situés sur le dessus du châssis à l'avant et à l'arrière, ces porte-bagages sont commodes pour transporter du matériel.

⚠ AVERTISSEMENT

Veiller à arrimer correctement le matériel aux porte-bagages. Ne pas surcharger. S'assurer que la charge ne nuit pas au champ de vision ni à la direction. Ne transporter aucun passager.

Se reporter à la section FICHE TECHNIQUE pour connaître les charges admissibles et les recommandations de répartition du poids.

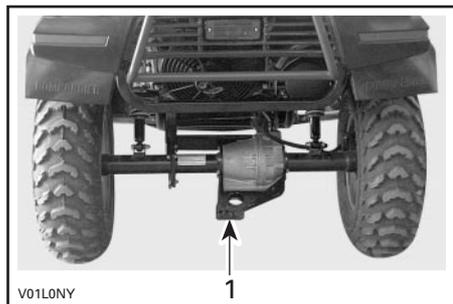
22) Conduits d'air

Situés sur les ailes arrière, ces conduits canalisent l'air vers le radiateur afin d'améliorer le refroidissement.

ATTENTION: Ne jamais placer quoi que ce soit sur l'entrée des conduits d'air.

23) Attelage de remorque

Situé sur l'essieu arrière, cet attelage est commode pour poser une rotule de remorquage ou d'autres équipements. Installer la grosseur de rotule recommandée par le fabricant de la remorque. Se reporter à la section FICHES TECHNIQUES pour connaître les charges admissibles et les recommandations de remorquage.



1. Attelage de remorque

AVERTISSEMENT

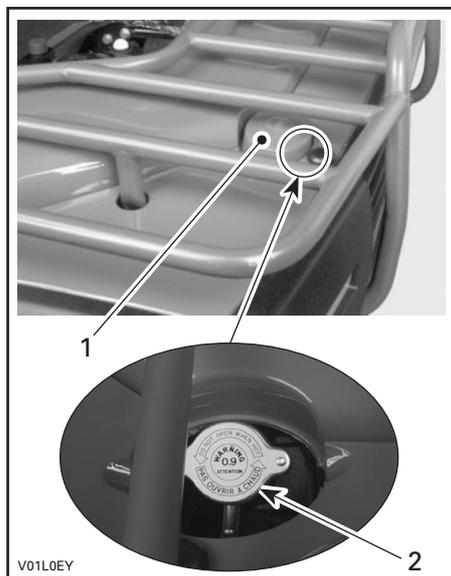
Veiller à installer la rotule de la grosseur qui convient à l'équipement à remorquer.

Suivre les instructions du fabricant pour fixer la rotule correctement.

24) Bouchon de radiateur

Situé derrière le panneau arrière, ce bouchon donne accès au goulot de remplissage du radiateur.

Tirer sur le capuchon protecteur afin d'avoir accès au bouchon de radiateur. Une fois l'opération terminée, remettre correctement en place le bouchon de radiateur, puis son capuchon protecteur.



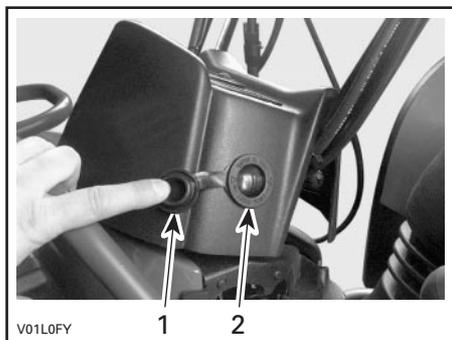
1. Capuchon protecteur
2. Bouchon de radiateur

25) Prise de courant 12 volts

Cette prise est située sur le côté gauche du combiné d'instruments.

Elle est commode pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.

Enlever le couvercle protecteur pour brancher un accessoire dans la prise. Toujours remettre en place le couvercle après utilisation afin de protéger la prise contre les intempéries.



1. *Couvercle protecteur*
2. *Prise de courant*

Ne pas dépasser la capacité nominale de la prise. Voir la section FICHES TECHNIQUES.

Il est possible d'utiliser une alimentation auxiliaire pour brancher des accessoires supplémentaires au moyen d'un connecteur placé à l'arrière du véhicule. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour plus de détails.

26) Fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles. Se reporter à la section ENTRETIEN pour plus de détails.

LIQUIDES

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

Cette section spécifie les liquides recommandés et les opérations nécessaires pour vérifier leurs niveaux. Se reporter à la section ENTRETIEN, qui indique comment procéder pour remplacer les liquides.

Carburant

Carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb ou un mélange essence-alcool (gasohol) contenant moins de 10% d'éthane ou de méthane, disponibles dans la plupart des stations-service. L'essence doit avoir un indice d'octane de 87 ((R + M)/2) ou plus.

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, l'indice d'octane de la pompe correspond à (R + M)/2. La pompe porte généralement une étiquette qui le précise.

ATTENTION: Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

ATTENTION: Ne jamais mélanger de l'huile à l'essence. Ce VTT est propulsé par un moteur à quatre temps. L'huile doit être versée uniquement dans le carter inférieur du moteur.

Niveau de carburant

AVERTISSEMENT

Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit être remis dans un endroit chaud. À mesure que la température augmente, le carburant se dilate et pourrait déborder. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours essuyer les déversements de carburant ou d'huile sur le véhicule.

Huile à moteur et à transmission

Huile recommandée

Toujours utiliser une huile minérale pour moteurs à quatre temps qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SH ou SJ de l'API. Toujours vérifier l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile afin de s'assurer que les lettres SH ou SJ sont présentes. N'utiliser que de l'huile détergente de première qualité.

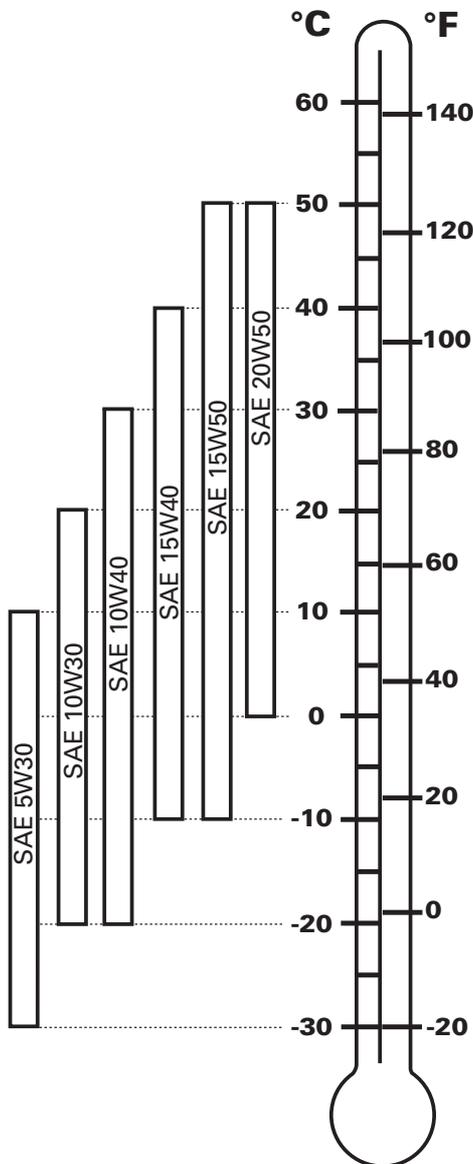
REMARQUE: La même huile lubrifie le moteur et la transmission. Ne pas utiliser d'huile synthétique ou semi-synthétique, puisque ces huiles viennent fausser le calibrage de l'embrayage.

ATTENTION: Pour le bon fonctionnement du système d'embrayage, ne pas utiliser d'additifs spéciaux pour l'huile. Ne pas utiliser de type d'huile non recommandé.

Viscosité de l'huile

La viscosité SAE 10W40 est généralement recommandée.

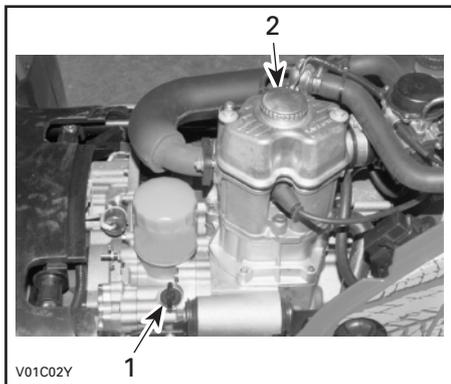
Employer une autre viscosité si la température moyenne se situe à l'extérieur de la plage de température de l'huile recommandée. Voir le tableau ci-après.



V01A0VL

Niveau d'huile

ATTENTION: Vérifier souvent le niveau d'huile et refaire le plein si nécessaire. Ne pas remplir à l'excès. Si on les fait fonctionner avec un niveau d'huile incorrect, le moteur et la transmission pourraient être sérieusement endommagés. Essayer tout déversement d'huile.

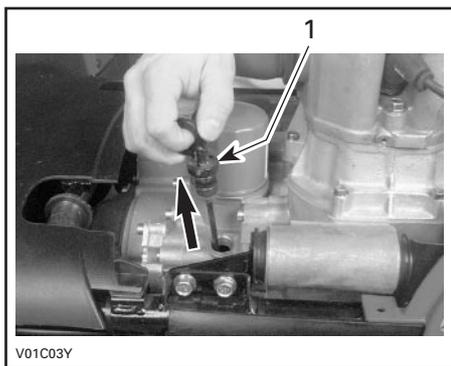


CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Jauge d'huile
2. Bouchon de réservoir

Le véhicule étant sur une surface de niveau et le moteur étant à l'arrêt, vérifier le niveau d'huile en procédant comme suit:

1. Sortir la jauge d'huile et l'essuyer avec un chiffon.



1. Sortir la jauge d'huile

2. Réinsérer la jauge bien à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Il devrait être situé entre les marques de minimum et de maximum.
4. Ajouter l'huile jusqu'à la marque de maximum au besoin.
5. Pour ajouter de l'huile, enlever le siège, puis dévisser le bouchon du réservoir. Utiliser un entonnoir pour éviter les déversements d'huile. Ne pas remplir à l'excès.
6. Réinsérer de nouveau la jauge bien à fond, puis visser solidement le bouchon du réservoir. Remettre le siège en place.

Liquide de refroidissement

Liquide recommandé

Toujours utiliser un antigel à base d'éthylène-glycol comportant des agents anticorrosifs destiné spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Le système de refroidissement doit être rempli avec un mélange d'eau et d'antigel (40% d'eau et 60% d'antigel).

Niveau de liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Enlever le siège.

Liquide de frein

Liquide recommandé

Toujours utiliser un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

ATTENTION: Ne jamais utiliser d'autre type de liquide, par exemple de type minéral ou synthétique.

Niveau de liquide

Le véhicule étant sur une surface de niveau, vérifier le niveau du liquide de frein dans le réservoir. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.

Ajouter du liquide au besoin. **Ne pas remplir à l'excès.**

Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le remettre en place.

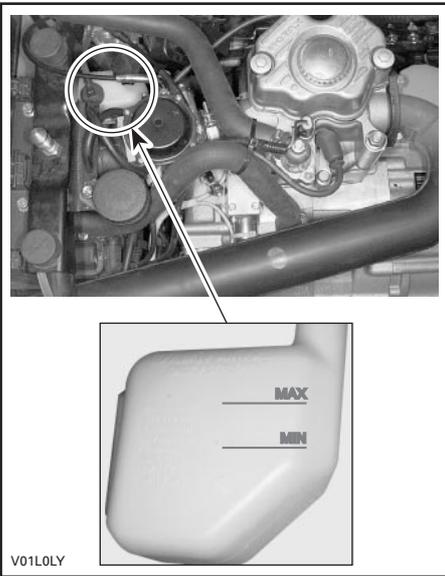
ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé.

REMARQUE: Un niveau bas peut être le symptôme de fuites ou d'une usure avancée des plaquettes. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Réservoir de liquide de frein avant

Tourner le guidon de manière à orienter les roues droit devant afin de faire en sorte que le réservoir soit de niveau.

Inspecter visuellement l'état du soufflet du levier. Rechercher toute fissure, déchirure, etc. Remplacer au besoin.



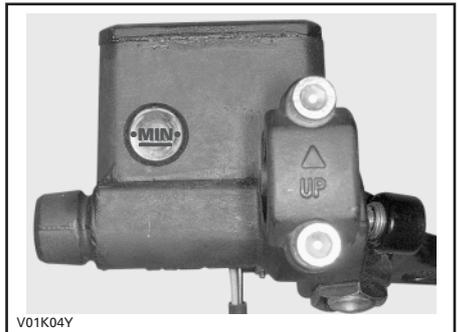
Le véhicule étant sur une surface de niveau, le liquide de refroidissement doit se trouver entre les marques MIN. et MAX. du réservoir de liquide de refroidissement.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à une température inférieure à 20°C (69°F), celui-ci peut être légèrement plus bas que la marque MIN.

Ajouter du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. au besoin. Utiliser un entonnoir pour éviter les déversements. **Ne pas remplir à l'excès.**

Remettre en place et bien visser le bouchon de réservoir. Remettre en place le siège.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a fréquemment besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies de moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.



Réservoir de liquide de frein arrière



Électrolyte de la batterie

Liquide recommandé

On recommande d'utiliser de l'eau distillée.

Niveau d'électrolyte

Placer le véhicule sur une surface de niveau.

Vérifier le niveau d'électrolyte par l'intérieur de l'aile arrière gauche. Utiliser une lampe de poche au besoin. Ne pas vérifier à la lueur d'une flamme nue.

Le niveau de l'électrolyte doit se situer entre les marques de minimum et de maximum. Si le niveau est bas, enlever la batterie du véhicule pour ajouter de l'eau distillée.

Batterie

Dépose

Débrancher le câble négatif NOIR en premier, puis le câble positif.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours respecter cette séquence pour le démontage: débrancher le câble négatif NOIR d'abord. Des vapeurs d'électrolyte ou de carburant peuvent être présentes dans le compartiment-moteur, et une étincelle pourrait les enflammer et éventuellement provoquer des blessures.

Enlever les sangles de retenue.

Sortir le tube de ventilation du cadre.

Enlever la batterie du véhicule, en prenant bien soin de ne pas la pencher, car l'électrolyte pourrait couler par le tube de ventilation.

⚠ AVERTISSEMENT

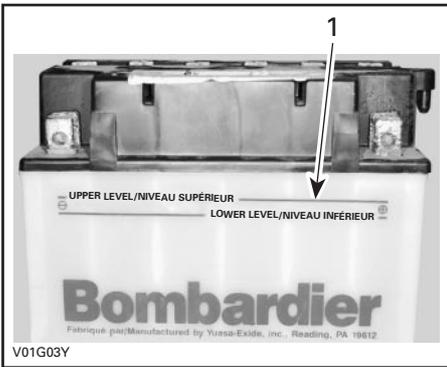
L'électrolyte est un poison et une substance dangereuse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des lunettes de protection et une paire convenable de gants non absorbants lorsqu'on enlève la batterie avec les mains.

ATTENTION: En cas de déversement d'électrolyte, neutraliser immédiatement avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Remplissage

Placer la batterie sur une surface de niveau.

Dévisser les bouchons et ajouter de l'eau distillée jusqu'à la marque de maximum au besoin. Ne pas remplir à l'excès.



1. *Marque de maximum*

Bien revisser les bouchons.

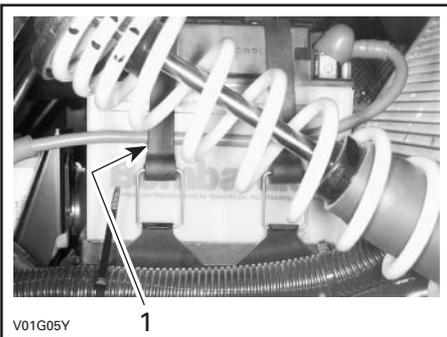
Installation

Remettre la batterie dans le véhicule, et la fixer en place en s'assurant de rebrancher le tube de ventilation.

⚠ AVERTISSEMENT

Brancher le câble positif ROUGE d'abord, puis le câble négatif. Toujours brancher le câble positif ROUGE en premier.

REMARQUE: Placer le câble positif ROUGE entre les sangles de retenue et la batterie.



1. *Câble entre la batterie et la sangle*

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

ATTENTION: Ne jamais mélanger de l'huile à l'essence. Ce VTT est propulsé par un moteur à quatre temps. L'huile doit être versée uniquement dans le carter inférieur du moteur.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. **Toutefois, de brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage.** Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Révision-10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. C'est pourquoi on recommande de faire réviser le véhicule par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier, après les 10 premières heures d'utilisation ou dans les 30 jours suivant l'achat, le premier des deux prévalant. Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

La vérification de préutilisation est primordiale avant qu'on utilise le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Des blessures graves et même la mort pourraient se produire si on ne procède pas de la façon prescrite.

- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent correctement.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position du ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner les manettes et la pédale de frein et s'assurer que le freinage est complet. Les manettes et la pédale doivent revenir complètement à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- S'assurer que le levier sélecteur fonctionne, et le ramener ensuite à la position «P».
- Vérifier le fonctionnement des interrupteurs d'allumage et de démarrage/arrêt, des phares, du commutateur d'éclairage, du feu arrière, du feu de freinage et des lampes témoins.
- Vérifier les niveaux de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si les composants du moteur/transmission et du groupe d'entraînement présentent des fuites d'huile.
- S'assurer que le robinet de carburant est complètement ouvert (position ON).
- Nettoyer les phares et le feu arrière.
- S'assurer que le couvercle du compartiment de rangement avant est correctement fixé.
- S'assurer que le siège est correctement fixé.
- Si on transporte une charge, respecter la charge admissible du véhicule. S'assurer que la charge est correctement fixée aux porte-bagages.
- Si on tire une remorque ou tout autre équipement, s'assurer que celui-ci est conforme à la charge admissible au timon et à la capacité de remorquage. S'assurer que la remorque est bien fixée à l'attelage.
- Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu alors que le moteur est arrêté. Vérifier les attaches.
- S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.
- Conduire vers l'avant sur quelques pieds et appliquer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.

Corriger tout problème décelé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier s'il y a lieu.

CONSIGNES D'UTILISATION

Généralités

Le moteur peut être démarré à n'importe quel rapport (1 à 5).

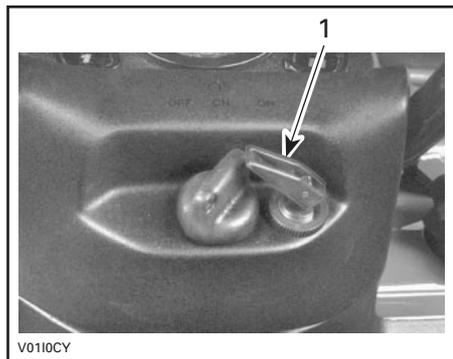
Le moteur ne démarre que si le levier sélecteur est en position «P» ou «N».

Pour plus de commodité, un mode spécial permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Appuyer de façon continue sur une des manettes de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

Démarrage à froid

Introduire la clé dans l'interrupteur d'allumage et tourner la clé à la position «ON».

Par temps très froid, c'est-à-dire au-dessous de -20°C (-4°F), amener le levier d'étrangleur à la position 2 et démarrer le moteur.



1. Position 2

REMARQUE: Lorsque la température est inférieure à -20°C (-4°F), on recommande d'installer le nécessaire d'amorceur. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

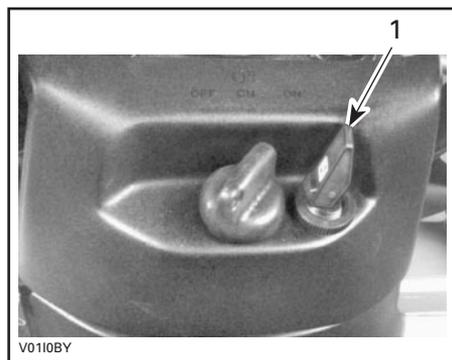
ATTENTION: Ne pas maintenir le bouton de démarrage/d'arrêt enfoncé plus de 30 secondes. Observer une période de repos entre les tentatives de démarrage afin de laisser le démarreur refroidir. Prendre garde aussi de ne pas mettre la batterie à plat.

Relâcher le bouton de démarrage/d'arrêt dès que le moteur démarre.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur pendant le démarrage.

Après quelques minutes, ramener le levier d'étrangleur à la position 1.



1. Position 1

REMARQUE: Un usage excessif de l'étrangleur peut noyer le moteur et rendre le démarrage plus difficile. Se reporter alors à la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

Lorsque le moteur est chaud, ramener le levier à la position «OFF» et relâcher les freins.

Démarrage à chaud

Procéder de la façon décrite précédemment, sans étrangler. Si le moteur ne démarre pas après deux tentatives de 5 secondes avec le démarreur électrique, mettre le levier d'étrangleur à la position 1. Démarrer le moteur sans actionner le levier d'accélérateur. Après quelques tentatives, ramener le levier d'étrangleur à la position «OFF».

Démarrage manuel d'urgence

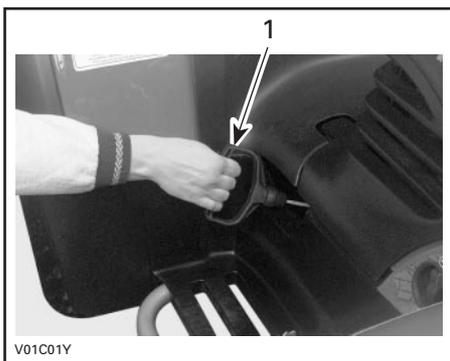
AVERTISSEMENT

Toujours mettre le levier sélecteur à la position «P» ou «N» avant de démarrer le moteur manuellement.

Un mécanisme de démarrage manuel est prévu en cas de panne du système de démarrage électrique.

Si la lampe témoin du moteur est éteinte, cela signifie que le système électrique se trouve en mode d'arrêt automatique. Tourner la clé d'allumage à la position «OFF» et ensuite à la position «ON» pour la réactiver.

Procéder de la façon décrite précédemment, mais en utilisant le démarreur à rappel.



1. Saisir fermement la poignée du démarreur à rappel et tirer vigoureusement

Pour arrêter le moteur

Relâcher l'accélérateur et immobiliser complètement le véhicule.

Appliquer le mécanisme de stationnement.

Mettre la transmission en première vitesse.

Mettre le levier sélecteur à la position «P».

Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

Mettre la clé de contact à la position «OFF».

Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

Changement de vitesse de transmission

Laisser le moteur tourner au ralenti pour le réchauffer.

Appliquer les freins et sélectionner la gamme de vitesse voulue («H» ou «L»).

REMARQUE: Les freins doivent être appliqués lorsque le levier sélecteur est mis à la position «P». Passer à la première vitesse.

Relâcher les freins.

ATTENTION: S'assurer que le mécanisme de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser le VTT.

Presser graduellement la manette d'accélérateur afin d'augmenter le régime moteur et ainsi mettre en prise l'embrayage centrifuge.

Lorsque la vitesse du véhicule a suffisamment augmenté, relâcher légèrement la manette d'accélérateur tout en appuyant sur le bouton de changement de vitesse électrique afin de passer au rapport suivant, puis relâcher le bouton et presser de nouveau la manette d'accélérateur pour reprendre l'accélération. Répéter jusqu'au rapport le plus élevé, ou jusqu'à ce que la vitesse du véhicule désirée soit atteinte.

REMARQUE: Bien que la commande d'accélérateur puisse être à n'importe quelle position pendant les changements de vitesse, on recommande de relâcher légèrement la manette pendant le passage à un rapport supérieur.

Pour passer aux rapports inférieurs, inverser la séquence.

Utilisation de la marche arrière

ATTENTION: Lorsqu'on passe de la marche avant à la marche arrière ou vice versa, toujours immobiliser complètement le véhicule et appliquer les freins avant de déplacer le levier sélecteur.

Les mêmes consignes s'appliquent que pour les **Changements de vitesse** (voir plus haut), sauf que le levier sélecteur doit être placé à la position «R».

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Dégagement du levier sélecteur

Il se peut, dans des cas très rares, que la transmission soit verrouillée à la position «P», empêchant ainsi le conducteur d'utiliser le véhicule.

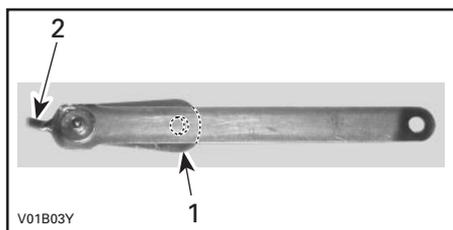
Si tel est le cas, procéder comme suit:

- Appliquer le mécanisme de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

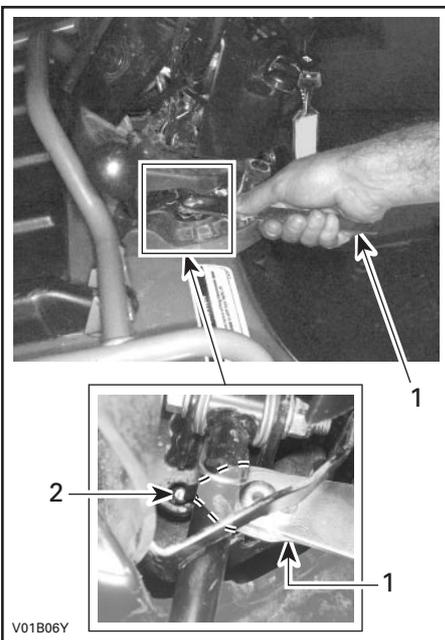
Si le mécanisme de stationnement n'est pas appliqué, le véhicule pourrait descendre lorsqu'on desserre ce mécanisme.

- Tourner complètement le guidon vers la droite.
- Au moyen de l'outil spécial compris dans la boîte à outils, s'assurer de refermer complètement la patte de l'outil.



1. Refermer la patte
2. Pointe recourbée

- Enfoncer la goupille de stationnement au moyen de la pointe recourbée de l'outil pour ainsi libérer l'orifice du levier sélecteur TOUT EN éloignant le levier de la position «P». Voir les illustrations.



1. Utiliser l'outil spécial
2. Goupille

- Ranger l'outil spécial dans la boîte à outils.
- Desserrer le mécanisme de stationnement.

Moteur noyé

Lorsque le moteur ne démarre pas après plusieurs tentatives, il peut être noyé. Procéder alors comme suit.

Tourner l'interrupteur d'allumage à la position «ON» et s'assurer que l'étrangleur n'est pas en fonction.

S'assurer que le levier sélecteur est à la position «P».

Presser à fond la manette d'accélérateur tout en démarrant le moteur. Essayer à quelques reprises.

Dès que le moteur démarre, relâcher la manette d'accélérateur. Ne pas emballer le moteur.

Si le moteur ne démarre toujours pas:

Débrancher les câbles de bougie.

Nettoyer le moteur autour des bougies, puis enlever les bougies (les outils nécessaires sont dans la boîte à outils).

Actionner le démarreur à quelques reprises. Ensuite, installer des bougies propres et sèches si possible.

Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut. Si l'on noie encore le moteur, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Surchauffe du moteur

Si le moteur surchauffe et que la lampe témoin se met à clignoter, essayer les opérations suivantes:

S'assurer que les conduits d'air ne sont pas obstrués.

Vérifier les ailettes du radiateur. Voir la section ENTRETIEN.

Réduire la vitesse du véhicule, mais essayer de maintenir le véhicule en mouvement afin d'assurer la circulation d'air au radiateur. Si le moteur surchauffe toujours après environ une minute, arrêter le véhicule et mettre le levier sélecteur à la position «P». Arrêter le moteur.

Inspecter les surfaces à proximité du radiateur et les nettoyer au besoin. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement et refaire le plein si possible.

Laisser le moteur refroidir.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier dans les plus brefs délais.

Entretien d'après-utilisation

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plages, mise à l'eau de bateau, etc.), il est impératif de rincer le véhicule à l'eau douce afin de préserver le véhicule et ses composants. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser le lubrifiant BOMBARDIER LUBE. Cette opération doit être faite à la fin de chaque journée d'utilisation.

Lorsque le véhicule est utilisé dans la boue, il est recommandé de le rincer afin de le préserver, ainsi que ses composants, et de maintenir la propreté du feu arrière et des phares.

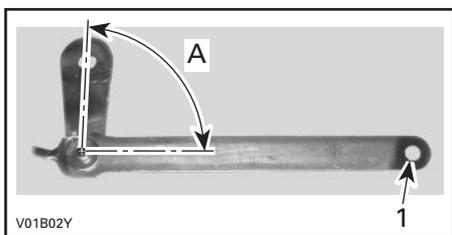
Levier sélecteur d'urgence

Si le système de changement de vitesse ne fonctionne pas, on peut utiliser le levier sélecteur d'urgence. Celui-ci permet de changer de rapport lorsque le véhicule est immobile. On doit passer au rapport désiré pour ensuite retourner au point de départ en laissant la transmission à ce rapport. Aucun changement de rapport n'est possible puisque le système de changement de vitesse ne fonctionne pas. L'extrémité de l'arbre du levier sélecteur se trouve sur l'arrière du moteur.

Placer le levier sélecteur à la position «P».

Enlever le siège.

- Utiliser la clé spéciale comprise dans la boîte à outils pour tourner le levier sélecteur d'urgence. Ouvrir la patte de l'outil environ dans un angle droit (90°). Insérer le tournevis compris dans la boîte à outils à l'extrémité de l'outil spécial pour l'utiliser à la façon d'un manche.

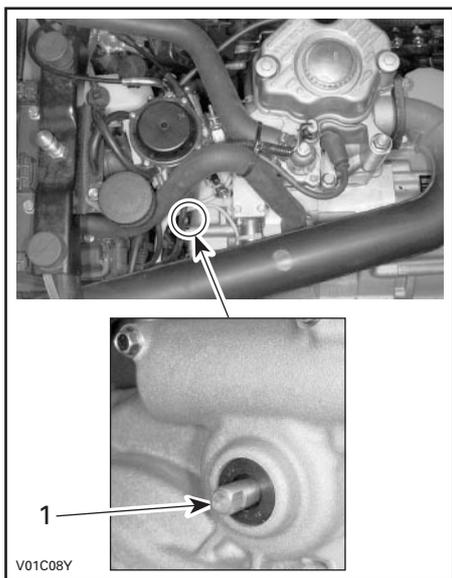


1. Insérer le tournevis ici en guise de manche
A. Ouvrir la patte dans un angle droit (90°)

⚠ AVERTISSEMENT

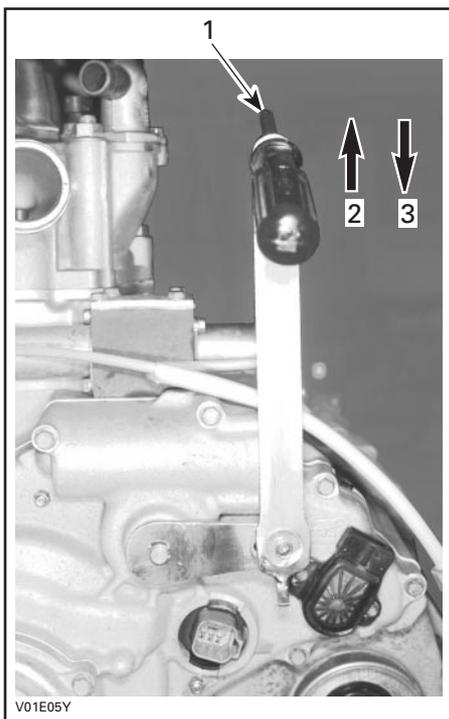
Le tuyau d'échappement peut être brûlant. Porter des gants ou laisser refroidir le tuyau d'échappement.

Insérer l'outil à l'extrémité de l'arbre du levier sélecteur.



1. Arbre de levier sélecteur d'urgence. Insérer l'outil spécial ici

Tirer l'outil spécial vers le haut pour passer à un rapport inférieur, et le pousser vers le bas pour passer à un rapport supérieur. Placer l'engrenage au rapport désiré.



1. Utiliser un tournevis en guise de manche
2. Tirer pour passer à un rapport inférieur
3. Pousser pour passer au rapport supérieur

REMARQUE: On recommande d'utiliser le deuxième ou le troisième rapport.

Enlever l'outil spécial. Fermer la patte de l'outil. Replacer l'outil et le tournevis dans la boîte à outils, ensuite remettre le siège en place.

Entreposage et préparation présaisonnnière

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus d'un mois, il importe de le remettre correctement.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le VTT après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour connaître les consignes appropriées.

TABLEAU D'ENTRETIEN

Pour de plus amples renseignements, consulter la section ENTRETIEN du *Manuel de réparation*.

TABLEAU DE LUBRICATION ET D'ENTRETIEN		VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION ^①	TOUTES LES 25 HEURES	TOUTES LES 50 HEURES	TOUTES LES 100 HEURES OU UNE FOIS L'AN	TOUTES LES 200 HEURES OU UNE FOIS AUX 2 ANS	À EFFECTUER PAR
MOTEUR/ TRANSMISSION	Niveau d'huile à moteur/à transmission	✓	✓				CLIENT
	Vidange d'huile à moteur/à transmission et remplacement du filtre	✓		✓			CLIENT
	Nettoyage du tamis à huile à transmission ②						CONCESS.
	Fixations des supports de moteur	✓			✓		CONCESS.
	Échappement/pare-étincelles	✓			✓		CONCESS.
	État des joints d'étanchéité	✓			✓		CONCESS.
	Niveau du liquide de refroidissement	✓	✓				CLIENT
	Remplacement du liquide de refroidissement					✓	CONCESS.
	État du système de refroidissement	✓			✓		CONCESS.
	Essai de pression du bouchon du radiateur	✓				✓	CONCESS.
	État/propreté du radiateur (conduits d'air et ailettes du radiateur)	✓		✓			CLIENT
	État du câble de démarreur à rappel				✓		CONCESS.
Fonctionnement de l'embrayage et de la transmission				✓		CONCESS.	
Soupape RGC (inspection)					✓	CONCESS.	
SYSTÈME D'ALIMENTATION	Nettoyage/purge du filtre à air		✓				CLIENT
	Remplacement du filtre à air et de la mousse				✓		CLIENT
	Conduits de carburant et raccords	✓			✓		CONCESS.
	Remplacement du tamis du réservoir de carburant					✓	CONCESS.
	Réglage du carburateur	✓			✓		CONCESS.
SYSTÈME ÉLECTRIQUE	Inspection/remplacement des bougies	✓			✓		CONCESS.
	Niveau d'électrolyte de la batterie et état du tube de ventilation	✓	✓				CLIENT
	État des connexions de la batterie et des tubes de ventilation				✓		CONCESS.
	Faisceaux de câblage, câbles et conduits	✓			✓		CONCESS.
	État de l'interrupteur d'allumage et de l'interrupteur de démarrage/d'arrêt	✓			✓		CONCESS.
	État du système d'éclairage (forte/faible intensité, feu de freinage, etc.)	✓			✓		CONCESS.
Visée du faisceau des phares	✓			✓		CLIENT	
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT	Inspection des soufflets d'arbre d'entraînement et état des protecteurs	✓	✓				CLIENT
	Inspection du joint d'arbre d'entraînement				✓		CONCESS.
	Lubrification des joints d'arbre de transmission avant (raccord de graissage)	✓		✓			CONCESS.
	Lubrification du joint d'arbre de transmission arrière (raccord de graissage)				✓		CONCESS.
	État des roulements de roue				✓		CONCESS.
	Niveau d'huile, du différentiel avant et de l'essieu fixe, état des joints et des reniflards	✓		✓			CONCESS.
	Vidange d'huile du différentiel avant et de l'essieu fixe					✓	CONCESS.

TABLEAU DE LUBRICATION ET D'ENTRETIEN		① VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION	TOUTES LES 25 HEURES	TOUTES LES 50 HEURES	TOUTES LES 100 HEURES OU UNE FOIS L'AN	TOUTES LES 200 HEURES OU UNE FOIS AUX 2 ANS	À EFFECTUER PAR
DIRECTION/ COMMANDE	Serrage du dispositif de fixation du guidon				✓		CONCESS.
	État de la manette d'accélérateur	✓			✓		CONCESS.
	État de l'étrangleur	✓			✓		CONCESS.
	Mécanisme de direction	✓			✓		CONCESS.
	Rotules de barre d'accouplement			✓			CONCESS.
	Pression des pneus	✓	✓				CLIENT
	Serrage des écrous de roue et lubrification des goujons	✓			✓		CLIENT
	Usure et état des pneus		✓				CLIENT
SUSPENSION	Parallélisme des roues avant et réglage de la direction	✓			✓		CONCESS.
	État du bras oscillant				✓		CONCESS.
FREINS	État des amortisseurs			✓			CONCESS.
	Niveau de liquide de frein avant/arrière	✓	✓				CLIENT
	Remplacement du liquide de frein avant/arrière				✓		CONCESS.
	État du câble de frein	✓			✓		CONCESS.
	Réglage du câble de frein	✓		✓			CONCESS.
	État des plaquettes de frein		✓				CONCESS.
CARROSSERIE/ CHÂSSIS	État du système de freinage (disques, canalisations, etc.)				✓		CONCESS.
	Compartment-moteur	✓		✓			CLIENT
	État de la plaque de protection	✓		✓			CLIENT
	État du châssis				✓		CONCESS.
	État de l'attelage et de la rotule (si installés)	✓		✓			CLIENT
	État et serrage des fixations			✓			CLIENT
	Loquet du siège				✓		CLIENT
État des attaches du compartiment de rangement avant			✓			CLIENT	
Nettoyage et protection du véhicule			✓			CLIENT	

① Doit être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

② Requis tous les 5 ans seulement.

CONCESS. = CONCESSIONNAIRE

REMARQUE: Certaines conditions de conduite et de charge peuvent nécessiter un entretien plus fréquent. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. Certaines opérations font partie des vérifications de pré-utilisation et doivent toujours être effectuées avant d'utiliser le véhicule.

ENTRETIEN

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

À moins d'indications contraires, le moteur doit être arrêté pendant les opérations d'entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on enlève un dispositif de verrouillage (ex.: patte de verrouillage, attache autofreinée, etc.) lors du démontage ou du remontage, s'assurer de toujours le remplacer par un neuf.

Les rubriques suivantes décrivent les opérations d'entretien que le propriétaire peut faire lui-même s'il le désire. Les autres opérations indiquées au tableau d'entretien doivent être confiées à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Lubrification

Cette section décrit entre autres la marche à suivre pour remplacer les liquides. Se reporter à la section LIQUIDES pour savoir comment vérifier les niveaux et les rétablir.

Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. La vidange devrait être faite lorsque le moteur est chaud.

⚠ AVERTISSEMENT

L'huile à moteur peut être brûlante. Attendre que l'huile soit moins chaude.

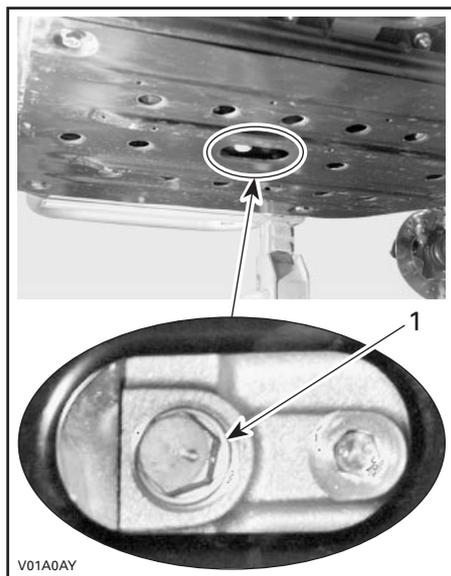
S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Enlever la jauge d'huile.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévisser le bouchon de vidange.



1. Bouchon de vidange d'huile

Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre à huile.

Dévisser avec soin le filtre à huile et, dès qu'on peut l'enlever du moteur, le retourner debout. Jeter le filtre.

REMARQUE: Veiller à enlever le joint torique du filtre usagé.

Utiliser un filtre à huile neuf de marque Bombardier seulement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

ATTENTION: N'utiliser qu'un filtre haute pression de marque Bombardier ou l'équivalent. Le filtre Bombardier est conçu spécialement pour ce moteur. Ce filtre ne fonctionne pas à la même pression que ceux des autres marques. L'emploi d'un filtre non recommandé risque d'endommager gravement le moteur et la transmission. Consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Lubrifier le joint torique du filtre avec de l'huile à moteur. Poser le nouveau filtre; visser d'un tour complet après que le joint torique arrive en contact avec la surface d'appui.

Essuyer tout déversement d'huile sur le moteur.

Changer le joint d'étanchéité du bouchon de vidange. Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettre le bouchon en place. Refaire le plein du moteur au niveau approprié avec une huile recommandée. Pour connaître la contenance du carter, se reporter à la section FICHES TECHNIQUES.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes. S'assurer qu'il n'y a pas de fuite au filtre à huile ni au bouchon de vidange.

Arrêter le moteur. Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifier ensuite le niveau d'huile. Refaire le plein au besoin.

Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Autres composants

ATTENTION: Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et de frein.

À l'occasion, on devrait enlever les écrous de roue et appliquer un lubrifiant antigrippage sur les tiges filetées afin de faciliter la dépose éventuelle des roues. Cette précaution est particulièrement importante lorsque le véhicule est utilisé en milieu salin ou dans la boue. Enlever un écrou à la fois, le lubrifier, puis le visser et le serrer au couple approprié.

Entretien

Moteur et transmission

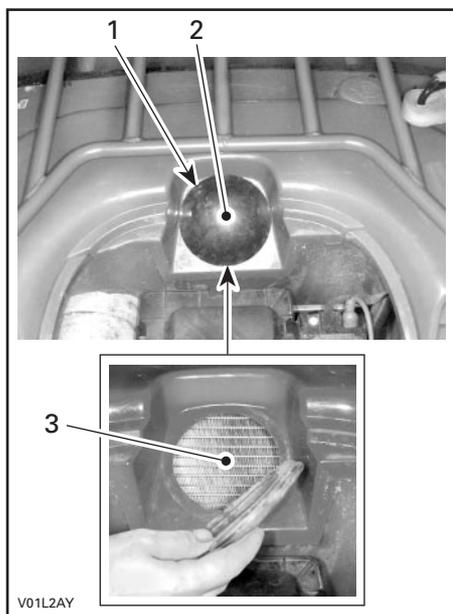
REMARQUE: Le réglage des soupapes n'est pas requis pour ce moteur.

Vérifier périodiquement si le moteur, le radiateur et les conduits d'air sont propres. S'assurer que les conduits d'air ne sont aucunement entravés afin de permettre la circulation d'air vers le radiateur.

Un orifice d'accès a été prévu pour vérifier l'état du radiateur et pour en permettre l'accès en vue du nettoyage.

Enlever le siège.

Exercer une pression au centre du bouchon d'accès tout en tirant sur son rebord pour l'enlever.



1. Bouchon d'accès
2. Exercer une pression au centre et tirer sur le rebord
3. Ailettes du radiateur

Examiner les ailettes du radiateur. Celles-ci doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ou d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Éliminer le plus de dépôts possible avec les mains. Si on dispose d'eau à proximité, essayer de rincer les ailettes du radiateur.

Si disponible, rincer les ailettes du radiateur au moyen d'un boyau d'arrosage.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais nettoyer le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Laisser le radiateur refroidir avant de le nettoyer.

ATTENTION: Procéder avec soin pour ne pas endommager les ailettes du radiateur en les nettoyant. N'utiliser aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. S'assurer que la pression d'eau est faible lorsqu'on les rince au moyen d'un boyau.

Remettre en place le bouchon d'accès et le siège.

Pare-étincelles

Le silencieux doit être purgé périodiquement de toute accumulation de calamine.

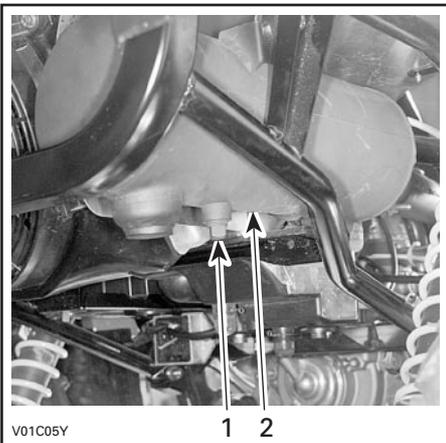
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser fonctionner le moteur dans un endroit clos. Ne jamais effectuer cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant. S'assurer de l'absence de matières combustibles aux alentours. Porter des verres de protection et des gants. Ne jamais se placer derrière le véhicule lorsqu'on purge l'échappement. Respecter toutes les lois et réglementations en vigueur.

Choisir un lieu bien aéré et s'assurer que le silencieux est froid.

Placer le levier sélecteur à la position «P».

Enlever le bouchon de purge du silencieux.



1. Bouchon de purge
2. Silencieux

Bloquer l'extrémité du silencieux avec un chiffon d'atelier, puis démarrer le moteur.

Augmenter momentanément le régime moteur plusieurs fois afin de chasser du silencieux la calamine accumulée.

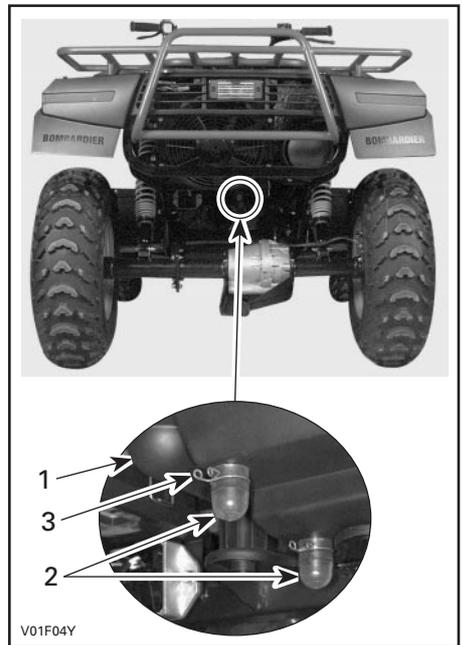
Arrêter le moteur et laisser refroidir le silencieux.

Remettre en place le bouchon de purge.

Systeme d'alimentation

Nettoyage et égouttage du filtre à air

Inspecter périodiquement les bouchons de vidange du boîtier du filtre à air à la recherche d'eau ou de dépôts.



1. Boîtier du filtre à air
2. Bouchons de vidange
3. Fixation

REMARQUE: Si le véhicule est utilisé dans un milieu poussiéreux, adopter un intervalle d'inspection plus court que celui indiqué au tableau d'entretien.

Si l'on découvre de l'eau ou des dépôts, presser et enlever les fixations. Sortir les tubes de vidange.

ATTENTION: Ne pas démarrer le moteur si l'on découvre de l'eau dans les tubes de vidange.

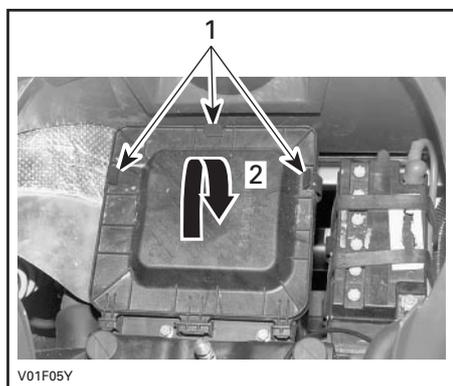
Si l'on découvre de l'eau ou des dépôts, inspecter, sécher ou remplacer le filtre à air selon son état.

Enlever le filtre à air en procédant comme suit.

Dépose du filtre à air

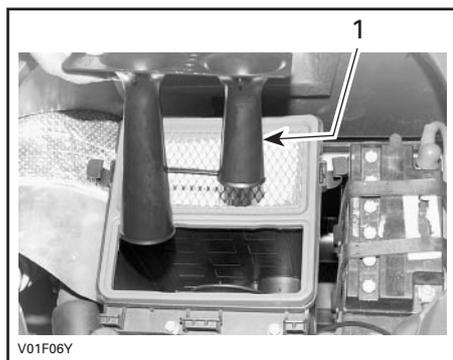
Enlever le siège.

Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier du filtre à air.

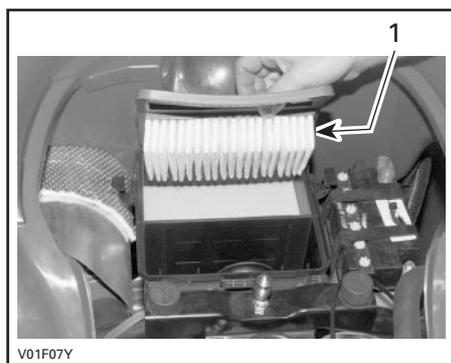


1. Dégager les fixations
2. Enlever en soulevant

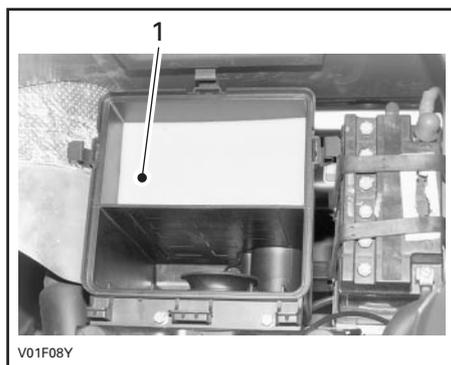
Enlever les chicanes, le filtre à air et la mousse.



1. Chicane d'air



1. Filtre à air



1. Mousse

Nettoyer l'intérieur du boîtier de filtre à air.

Laver le filtre à air et sa mousse avec une solution d'eau chaude et de détergent doux au besoin.

Presser la mousse afin d'en égoutter tout surplus d'eau. Laisser sécher complètement le filtre à air et la mousse.

Si la cartouche filtrante ou la mousse est sale, la remplacer par un élément neuf.

ATTENTION: Ne jamais enlever ni modifier de composants du boîtier de filtre à air. Toujours utiliser des pièces d'origine pour remplacer le filtre à air et la mousse, car la carburation du moteur est réglée spécifiquement en fonction de ces composants. Autrement, on peut amoindrir les performances du moteur ou même endommager celui-ci.

REMARQUE: Une faible couche de poussière peut être chassée avec un jet d'air basse pression. Souffler l'air comprimé à rebours de la circulation d'air normale en service.

Remettre en place correctement les pièces enlevées, dans l'ordre inverse de leur dépose.

Système électrique

Batterie

AVERTISSEMENT

Ne jamais charger la batterie pendant qu'elle est en place dans le véhicule.

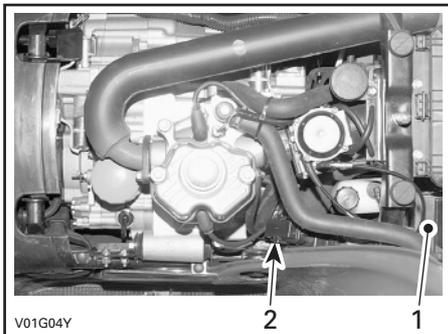
Nettoyer les bornes de la batterie avec une brosse métallique. Enduire les bornes de graisse diélectrique afin de les protéger contre l'oxydation.

Fusibles

Si un fusible est endommagé, le remplacer par un autre de même puissance.

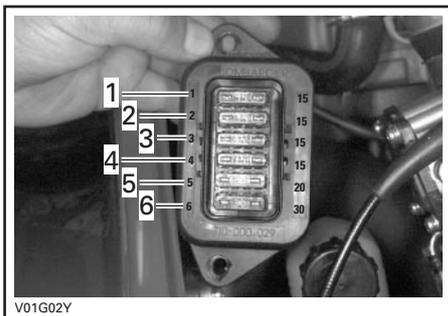
ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible d'une capacité supérieure, car cela pourrait entraîner des dommages importants.

Les fusibles sont situés dans le compartiment-moteur, sur le côté gauche de la batterie.



1. Batterie
2. Porte-fusible

Les fusibles sont identifiables par un numéro inscrit vis-à-vis eux.



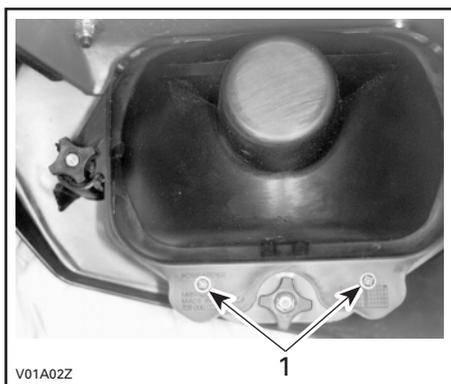
1. Système d'allumage
2. Accessoires (prise de courant et alimentation auxiliaire)
3. Solénoïdes
4. Ventilateur
5. MEM (Module Électronique Multifonctionnel)
6. Système de charge

Remplacement des ampoules

Toujours vérifier le bon fonctionnement de l'ampoule après son remplacement.

Phares

Enlever la lampe scellée.

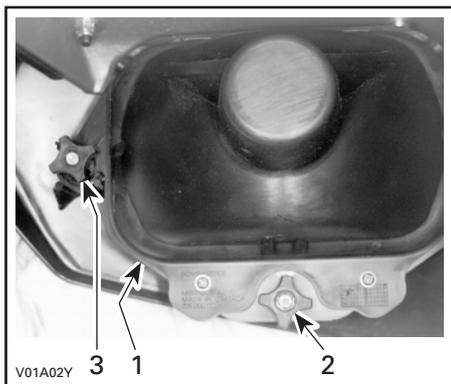


1. Enlever les vis et soulever le couvercle de la lampe scellée

Remettre en place correctement les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Régler le faisceau lumineux en procédant comme suit:

Tourner les boutons pour régler la hauteur du faisceau et son orientation latérale selon ses préférences. Régler les deux phares de la même manière.



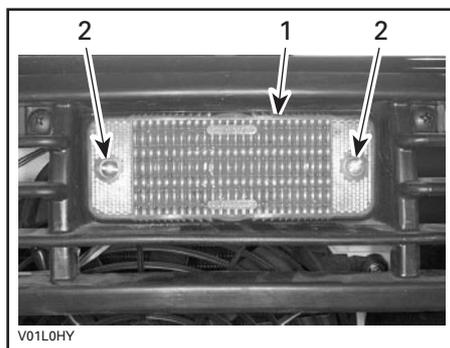
1. Phare
2. Réglage en hauteur du faisceau
3. Réglage latéral du faisceau

Remplacement de l'ampoule du feu arrière

Dévisser les vis de la lentille pour accéder à l'ampoule.

Enfoncer l'ampoule dans sa douille et, tout en maintenant la pression, la tourner dans le sens antihoraire afin de la dégager.

Poser l'ampoule neuve en l'enfonçant d'abord dans sa douille, puis maintenir la pression tout en la tournant dans le sens horaire.



1. Lentille
2. Vis

Remplacement des lampes témoins

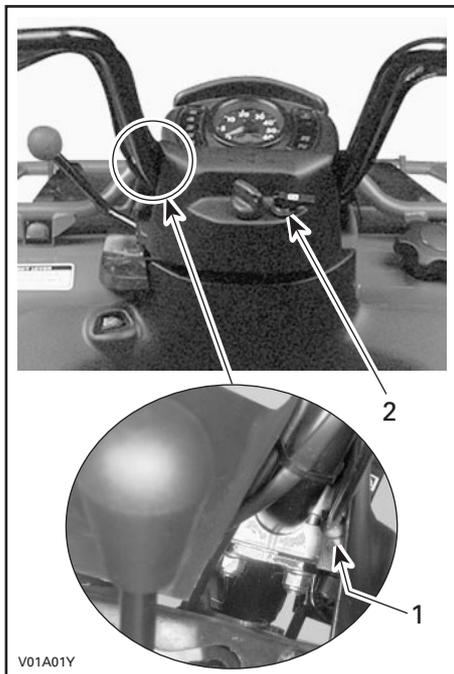
Si une des lampes témoins est grillée dans le combiné d'instruments, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier; celui-ci devra remplacer le groupe de lampes témoins.

Ampoules de l'indicateur de vitesse

Chaque ampoule peut être remplacée séparément. Procéder comme suit:

Enlever la vis de chaque côté du couvercle.

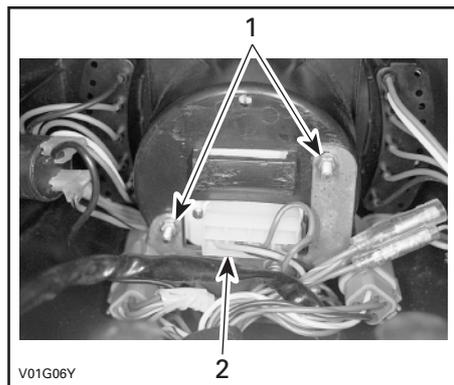
Enlever le levier d'étrangleur.



1. Une vis de chaque côté
2. Enlever le levier d'étrangleur

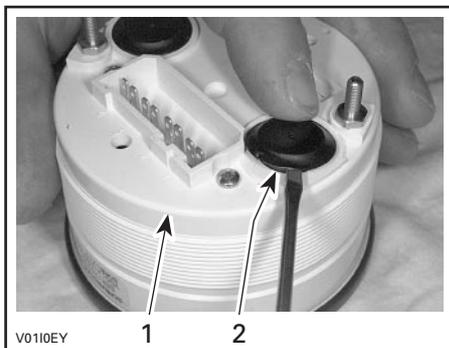
Soulever le couvre-guidon.

Enlever les deux écrous sous l'indicateur de vitesse et débrancher le connecteur.



1. Enlever les deux écrous
2. Débrancher le connecteur

Au moyen d'un petit tournevis, dégager le couvercle afin d'accéder à la douille de l'ampoule.



1. Indicateur de vitesse
2. Dégager le couvercle

Introduire un petit tournevis dans la fente de la douille et tourner dans le sens antihoraire jusqu'à ce qu'il bloque.

Extraire l'ampoule avec une petite pince à bec long, ou la dégager délicatement avec un petit tournevis.



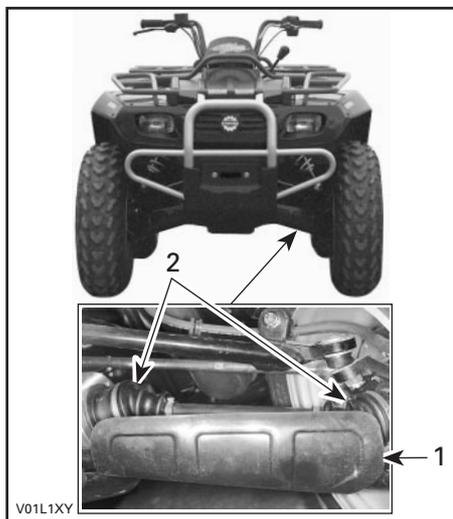
1. Extraire l'ampoule

Poser une ampoule neuve avec une pince à bec long. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens horaire pour la bloquer.

Groupe d'entraînement

Inspection des soufflets et des protecteurs d'arbre d'entraînement

Inspecter visuellement les soufflets et les protecteurs d'arbre d'entraînement. Examiner si les protecteurs sont endommagés ou s'ils frottent contre les arbres. Rechercher les fissures, les déchirures, les fuites de graisse, etc., sur les soufflets. Réparer ou remplacer les pièces endommagées selon les besoins.



1. Protecteur d'arbre d'entraînement
2. Soufflets d'arbre d'entraînement

Pneus et roues

Pression des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. En cas de sous-gonflage, le pneu risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. En cas de surpression, le pneu risque d'éclater. Toujours respecter les pressions recommandées. Comme les pneus sont de type basse pression, on recommande d'employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont «froids», c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la boîte à outils.

PRESSION DE PNEUS

	AVANT	ARRIÈRE
RECOMMANDÉE	48 kPa (7 lbf•po ²)	38 kPa (5.5 lbf•po ²)
MINIMUM	45 kPa (6.5 lbf•po ²)	35 kPa (5 lbf•po ²)

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour le tout-terrain, une crevaillon reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe manuelle et un nécessaire de réparation.

État des pneus et des roues

Vérifier si les pneus ne sont pas endommagés ou usés. Les remplacer au besoin.

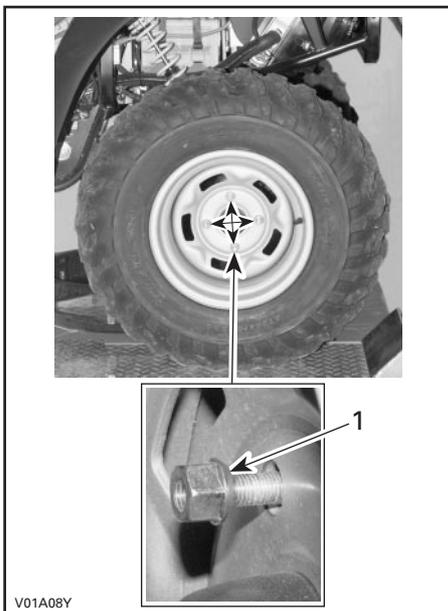
Ne pas faire la permutation des pneus entre les roues. Les pneus avant et arrière sont de tailles différentes. Les pneus sont directionnels et il faut veiller à maintenir leur sens de rotation correct pour le bon fonctionnement du véhicule.

Dépose d'une roue

Desserrer les écrous, puis soulever le véhicule. Placer un support sous le véhicule, de la façon indiquée. Dévisser les écrous, puis enlever la roue.



Au moment de remettre la roue en place, on recommande d'appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filetages. Serrer les écrous progressivement, en ordre entrecroisé, puis exercer un couple final de 75 N•m (55 lb•pi).



1. Côté conique de l'écrou

État des roulements de roue

Tenir fermement la roue par le rebord supérieur, puis tirer et pousser afin de sentir le jeu. Si l'on constate un jeu, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.



Freins

Freins avant

Les freins avant sont de type hydraulique à disque. Ces freins sont autorégulants et ne requièrent aucun réglage.

Suspension

Inspection

Vérifier si les amortisseurs présentent des fuites d'huile et si les fixations sont solides. En cas de fuite ou d'autre anomalie, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Réglage

Amortisseur arrière

AVERTISSEMENT

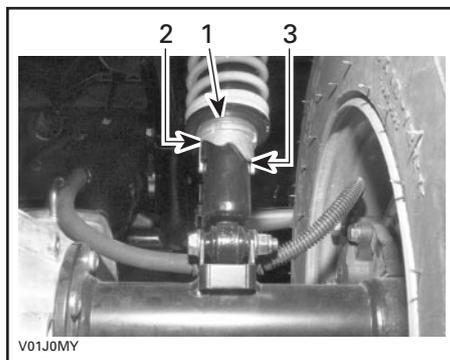
Les cames de réglage de droite et de gauche doivent toujours être réglées à la même position. Ne jamais régler une seule came. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité et pourrait même entraîner un accident.

Réglage de la précharge

Régler la précharge du ressort en tournant la came de réglage en conséquence à l'aide de la clé de réglage qui se trouve dans la boîte à outils.

Tourner les cames de réglage dans le sens horaire pour obtenir un réglage plus rigide lorsque la route est en mauvais état, qu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque.

Tourner les cames de réglage dans le sens antihoraire pour obtenir un réglage plus souple lorsque la route est en bon état et qu'on ne transporte qu'une faible charge.



1. Cames de réglage
2. Ajustement souple
3. Ajustement rigide

Carrosserie et châssis

Compartiment-moteur

Vérifier si le compartiment-moteur présente des dommages et des fuites. S'assurer que tous les colliers de tuyauterie sont bien serrés et qu'aucun des tuyaux n'est fissuré, plié ni endommagé de quelque autre façon.

Inspecter le silencieux, la batterie et les fixations du réservoir. S'assurer que les connexions électriques ne sont pas corrodées et sont bien serrées.

Remplacer ou faire réparer les pièces endommagées.

État de la plaque de protection

S'assurer que les fixations sont bien serrées et que la plaque n'est pas fissurée ni endommagée de quelque autre façon. Resserrer correctement les fixations au besoin. Si la plaque est endommagée, la remplacer.

État de l'attelage et de la rotule

S'assurer que les fixations sont bien serrées et que la rotule fait bien juste dans l'attelage de la remorque et qu'elle est en bon état. Resserrer correctement les fixations s'il y a lieu et remplacer la rotule si elle est usée.

Fixations

S'assurer que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. Resserrer au besoin.

Loquet de siège

Enlever le siège et vérifier si le mécanisme du loquet et la tige ne sont pas usés ou endommagés. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour tout remplacement de pièces.

Attache du compartiment de rangement avant

Vérifier que les attaches sont en bon état. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier s'il est nécessaire de les remplacer.

Nettoyage et protection du véhicule

Les pièces peintes qui sont endommagées doivent être repeintes correctement afin de prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie avec une solution d'eau chaude et de savon (détergents doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

CHARGEMENT ET TRANSPORT

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

Chargement

⚠ AVERTISSEMENT

La maniabilité, la stabilité et la distance de freinage sont influencées lorsqu'on charge et utilise le véhicule. Il est, par conséquent, important de bien répartir cette charge. Ne jamais surcharger, remorquer ou transporter une charge de façon inadéquate. Toujours s'assurer que la charge est bien fixée et bien répartie sur le ou les supports avant d'utiliser le véhicule. Pour plus de sécurité, réduire sa vitesse en fonction de l'état du terrain lorsqu'on transporte une charge ou qu'on tire une remorque. Prévoir une plus grande distance pour freiner. Toujours fixer la charge le plus bas possible sur le ou les supports afin de réduire l'effet d'un centre de gravité plus élevé. À défaut de suivre ces recommandations, on pourrait agir sur la maniabilité du véhicule et provoquer ainsi un accident entraînant des blessures graves, incluant un risque de décès. Pour de plus amples renseignements, consulter le *Guide de sécurité*.

Lorsqu'on veut transporter une charge sur le véhicule, respecter les charges maximales suivantes.

CHARGE MAXIMALE PERMISE:
220 kg (485 lb)

(comprend le poids du conducteur, que toute autre charge, de même que tout accessoire ajouté)

80 kg (175 lb)

Comprend le poids du porte-bagages et la charge admissible au timon

45 kg (90 lb)

Comprend le porte-bagages avant et le compartiment de rangement



V01L0VZ

Transport

Lorsqu'on transporte le VTT, il faut bien l'arrimer à la remorque avec des sangles appropriées. L'emploi de câbles ordinaires est déconseillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais basculer le VTT pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (c'est-à-dire sur ses quatre roues).

Placer le robinet de carburant à la position «OFF».

Mettre le levier sélecteur à la position «P» et serrer le mécanisme de stationnement.

Arrimer le véhicule à l'avant par le pare-chocs et à l'arrière par le châssis.

ATTENTION: L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.



V01A09Y

AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer ce VTT derrière une voiture ou tout autre véhicule.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATION: <i>Le moteur ne tourne pas</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. L'interrupteur d'allumage se trouve à la position «OFF».	Placer l'interrupteur à la position «ON».
2. La transmission n'est pas réglée à la position «P» ou point mort.	Placer la transmission à la position «P» ou au point mort, ou utiliser le mode de surpassement.
3. Fusible grillé.	Vérifier le fusible d'alimentation du MEM et le fusible des solénoïdes.
4. Batterie faible ou connexions desserrées.	Vérifier le fusible du système de charge. Vérifier l'état des connexions et des bornes. Faire vérifier la batterie. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATION: <i>Le moteur tourne mais refuse de démarrer</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Fusible grillé.	Vérifier l'état du fusible d'allumage.
2. Le mélange n'est pas suffisamment riche pour faire démarrer un moteur froid.	Vérifier le niveau de carburant et la méthode de démarrage, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de l'étrangleur. REMARQUE: À une température inférieure à - 20°C (- 4°F), on recommande d'utiliser l'amorceur (en option).
3. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).	Voir les OPÉRATIONS SPÉCIALES .
4. Le carburant ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).	Vérifier le niveau de carburant. Tourner le robinet de carburant à la position «ON» (essayer également à la position «RES»). Une panne de la pompe à carburant ou du carburateur peut s'être produite. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
5. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).	Vérifier l'état du fusible d'allumage. Enlever les bougies et les rebrancher ensuite aux capuchons de bougie. Vérifier si l'interrupteur d'allumage se trouve à la position «ON». Mettre le moteur en marche alors que les bougies sont mises à la masse sur le moteur, loin des trous de bougie. Si aucune étincelle n'apparaît, remplacer les bougies. Si le problème persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
6. Compression du moteur.	Lorsqu'on actionne le moteur au moyen du démarreur à rappel, on devrait percevoir les «cycles» de résistance alors que le piston parvient au point mort haut. Si on ne détecte aucune résistance, on peut soupçonner une perte importante de compression. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATION: Accélération ou puissance insuffisante du moteur	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougie encrassée ou endommagée.	Voir la rubrique Le moteur tourne mais refuse de démarrer.
2. Le carburant ne parvient pas au moteur.	Voir la rubrique Le moteur tourne mais refuse de démarrer.
3. Réglages du carburateur.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
4. Surchauffe du moteur.	Voir la rubrique Surchauffe du moteur dans OPÉRATIONS SPÉCIALES . Si la surchauffe persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATION: Retours de flamme au niveau du moteur	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Fuite au niveau du système d'échappement.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
2. Le moteur tourne en surchauffant.	Voir la rubrique Accélération ou puissance insuffisante du moteur.
3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
4. Mauvais réglage du carburateur.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATION: Ratés d'allumage du moteur	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougies encrassées, endommagées ou usées.	Nettoyer et vérifier les bougies et leur degré thermique. Les remplacer au besoin.
2. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système d'alimentation et le remplir de carburant neuf.

CONSTATION: Le véhicule n'atteint pas sa vitesse maximale	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Moteur.	Voir la rubrique Accélération ou puissance insuffisante du moteur.
2. Mécanisme de stationnement.	S'assurer que le loquet de levier de frein est complètement déverrouillé.

CONSTATION: La lampe témoin du moteur clignote de façon irrégulière au ralenti	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Réglage trop lent du ralenti.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATION: <i>Changements de vitesse brusques</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Faible niveau d'huile dans le moteur et la transmission.	Remplir le moteur au niveau recommandé au moyen du type d'huile prescrit.
2. Système de changement de vitesse.	Essayer d'enfoncer davantage la manette d'accélérateur en changeant de vitesse.
3. Mauvais type d'huile.	Vidanger l'huile du moteur et utiliser une huile recommandée seulement.
4. Transmission.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATION: <i>Levier de transmission difficile à déplacer</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Les engrenages de la transmission se trouvent dans une position empêchant le levier de transmission de bien fonctionner.	Faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et permettre au levier de transmission de bien se placer.
2. Réglage trop rapide du ralenti.	Régler le ralenti. Se référer aux FICHES TECHNIQUES.

CONSTATION: <i>Levier de transmission difficile à éloigner de la position «P»</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. La position «P» demeure engagée.	Voir la rubrique Dégagement du levier sélecteur dans OPÉRATIONS SPÉCIALES.

FICHES TECHNIQUES

BOMBARDIER TRAXTER

NUMÉRO DE MODÈLE		7415/7416/7417/7418	
MOTEUR			
Type		BOMBARDIER-ROTAX 511, 4 temps, longitudinal, refroidi par liquide, soupapes en tête	
Nombre de cylindres		Monocylindre	
Nombre de soupapes		2 soupapes à poussoirs hydrauliques (sans réglage)	
Cylindrée		498 cc (30.3 po ³)	
Alésage	Standard	89 mm (3.5 po)	
Course		80 mm (3.15 po)	
Taux de compression		9:1	
Lubrification		Par pompe avec filtre remplaçable (moteur et transmission lubrifiés simultanément)	
Filtre à huile		BOMBARDIER-ROTAX	
Décompresseur		Automatique	
Échappement		Nelson, acier inoxydable, approuvé USDA	
Filtre à air		Élément filtrant synthétique lavable	
TRANSMISSION			
Embrayage		1 centrifuge et 1 multidisque, à commande hydraulique	
Boîte de vitesses		Deux gammes (inférieure et supérieure) avec « PARK », point mort et marche arrière. 5 vitesses. Changements de vitesse hydraulique à commande électronique. Vitesse de marche arrière limitée	
REFROIDISSEMENT			
Type		Refroidissement par liquide	
Radiateur		Monté à l'arrière, avec ventilateur thermostatique	
CARBURATION			
Marque et type de carburateur		Mikuni BST34, à dépression constante, avec étrangleur manuel système d'enrichissement	
Gicleur à aiguille		0-7M (850)	
Aiguille de gicleur		5GBF61	
Position de l'aiguille		2	
Position de la pince de retenue	Ouvert à mi-chemin	± 0.5 mm	2.5 mm
		± 0.02 po	0.1 po
Régime de ralenti ± 100		1100 tr/mn	
Réglage préliminaire de la vis de ralenti ± 1/8		2-1/4	
Pompe de carburant (marque et type)		Mikuni, externe (commande par dépression)	

SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Magnéto (marque et type)	Denso, 400 W à 6000 tr/mn	
Type d'allumage	IDI (allumage à décharge inductive)	
Réglage de l'allumage	Non réglable	
Limiteur de régime moteur	7500 tr/mn (en marche avant, peu importe le rapport)	
Limiteur de vitesse de pointe	15 km/h (9 mi/h) en marche arrière	
Bougies (marque et type)	NGK DR8EA	
Nombre de bougies	2	
Écartement des bougies	0.6 à 0.7 mm (.024 à .027 po)	
Batterie	12 V, 19 A (21 A en option). Batterie à électrolyte	
Système de démarrage	Démarrateur électrique et démarrage manuel à rappel. Démarrage à n'importe quel rapport (frein appliqué)	
Phares	2 x 55 W, H4703	
Feux arrière et d'arrêt	8/27 W, 1157	
Groupe de lampes témoins	Diodes électroluminescentes (DEL), environ 3 V	
FUSIBLES		
Allumage (n° 1)	15 A	
Accessoires (n° 2)	15 A (prise de courant et alimentation auxiliaire)	
Solénoïdes (n° 3)	15 A	
Ventilateur (n° 4)	15 A	
MEM (module électronique multifonctionnel) (n° 5)	20 A	
Système de charge (n° 6)	30 A	
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT		
Différentiel avant	Entraîné par arbre/différentiel simple autoverrouillable (pompe de cisaillement)	
Essieu arrière	Entraîné par arbre/essieu rigide	
SUSPENSION		
Avant	Type	Indépendante — double bras triangulaire
	Course	178 mm (7 po)
Arrière	Type	Rigide à bras oscillants
	Course	190.5 mm (7.5 po)
PNEUS		
Pression	Avant	48 kPa (7 lbf/po ²) recommandé, 45 kPa (6.5 lbf/po ²) min.
	Arrière	38 kPa (5.5 lbf/po ²) recommandé, 35 kPa (5 lbf/po ²) min.
Taille	Avant	635 DE x 203 L x 305 DI mm (25 x 8 x 12 po)
	Arrière	635 DE x 254 L x 305 DI mm (25 x 10 x 12 po)
ROUES		
Taille	Avant	305 dia. x 165 L mm (12 po x 6.5 po)
	Arrière	305 dia. x 203 L mm (12 po x 8 po)
Couple de serrage des écrous de roue	75 N•m (55 lbf•pi)	
FREINS		
Avant	Brembo, type hydraulique, 2 disques	
Arrière	Brembo, type hydraulique, 1 disque	
Stationnement	Par la transmission, plus loquet de levier de frein sur la manette de frein côté gauche	

CAPACITÉ DE CHARGE		
Porte-bagages avant		40 kg (90 lb) y compris le panier du compartiment de rangement avant
Porte-bagages arrière		80 kg (175 lb) y compris la charge admissible au timon
Charge total admissible		220 kg (485 lb) y compris le conducteur, toutes les autres charges et les accessoires additionnels
PNBV (poids nominal brut du véhicule)		540 kg (1200 lb)
Charge de remorquage		500 kg (1100 lb)
Charge admissible au timon		14 kg (30 lb), compris avec porte-bagages arrière
Compartiment de rangement avant		10 kg (22 lb), compris avec porte-bagages avant
DIMENSIONS		
Poids à vide		343 kg (755 lb)
Longueur hors tout		2071 mm (81.5 po)
Largeur hors tout		1194 mm (47 po)
Hauteur hors tout		1143 mm (45 po)
Empattement		1296 mm (51 po)
Voie	Roues avant	992 mm (39 po)
	Roues arrière	940 mm (37 po)
Rayon de braquage		3.3 m (11 pi)
Réglage du pincement		0 mm (0 po)
Garde au sol	Avant et sous le moteur	244 mm (9.6 po)
	Essieu arrière	188 mm (7.4 po)
Répartition du poids (avant/arrière)		49/51 %
LIQUIDES		
Type d'huile (moteur et transmission)		Huile à moteur SAE 10W40 de type minéral pour moteurs 4 temps, classe SH ou SJ de l'API. Ne pas utiliser d'huile synthétique ou semi-synthétique.
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène-glycol et eau (60% éthylène-glycol et 40% eau). Employer un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium.
Type de carburant	Type	Essence ordinaire sans plomb
	Octane	87 (R + M)/2 ou plus élevé
Différentiel	Avant	Huile synthétique de polyolester 75W90 (API GL-5)
	Arrière	Huile synthétique de polyolester 75W90 (API GL-5)
Freins hydrauliques		Liquide de frein DOT 4
Graisse de joint d'arbre de transmission		Shell, Alvania EP-2 SEULEMENT
CONTENANCES		
Autonomie du véhicule		Environ 10 heures; variable selon la température, les conditions d'utilisation et la charge
Réservoir de carburant		20 L (5.7 gal É.-U.) y compris une réserve d'environ 6 L (1.6 gal É.-U.)
Huile à moteur et à transmission		Vidange d'huile, avec filtre: 2.5 L (2.3 gal É.-U.) Total: 3 L (3.2 gal É.-U.)
Liquide de refroidissement		2.5 L (2.2 gal É.-U.)
Différentiel	Avant	650 mL (22 oz É.-U.)
	Arrière	300 mL (10 oz É.-U.)

DE = diamètre extérieur

DI = diamètre intérieur

dia. = diamètre

L = largeur

DEL = diode électroluminescente

S'étant engagé à offrir des produits de qualité et à innover constamment, BOMBARDIER se réserve le droit de changer, en tout temps, le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

GUIDE SI*

UNITÉ DE BASE			
DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE	
longueur	mètre	m	
masse	kilogramme	kg	
force	newton	N	
liquide	litre	L	
température	Celsius	°C	
pression	kilopascal	kPa	
couple de serrage	newton-mètre	N•m	
vitesse terrestre	kilomètre par heure	km/h	
PRÉFIXES			
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001
FACTEURS DE CONVERSION			
POUR CONVERTIR DES	EN ①	MULTIPLIER PAR	
po	mm	25.4	
po	cm	2.54	
po ²	cm ²	6.45	
po ³	cm ³	16.39	
pi	m	0.3	
oz	g	28.35	
lb	kg	0.45	
lbf	N	4.4	
lbf•po	N•m	0.11	
lbf•pi	N•m	1.36	
lbf•pi	lbf•po	12	
lbf•po ²	kPa	6.89	
oz imp.	oz É.-U.	0.96	
oz imp.	mL	28.41	
gal imp.	gal É.-U.	1.2	
gal imp.	L	4.55	
oz É.-U.	mL	29.57	
gal É.-U.	L	3.79	
mi/h	km/h	1.61	
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8	
Celsius	Fahrenheit	(°C × 1.8) + 32	
cv	kW75	

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les **millimètres** en **pouces**, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité.

NUMÉRO DE MODÈLE
DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Date d'achat _____

jour mois année

Date d'expiration
de la garantie _____

jour mois année

À faire remplir par le concessionnaire de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre VTT afin de vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de Bombardier.



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
Produits récréatifs
Garantie VTT
Valcourt (Québec)
Canada J0E 2L0



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un tonneau peut se produire rapidement, même pendant des manœuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR, LE GUIDE DE SÉCURITÉ ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VTT.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les novices devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre VTT lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a un risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre VTT.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE CONSOMMEZ JAMAIS D'ALCOOL OU DE DROGUES** avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de ce VTT quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANŒUVRES PÉRILLEUSES.**

©*MARQUES DE COMMERCE DE BOMBARDIER INC.
©1999 BOMBARDIER INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS
IMPRIMÉ AU CANADA



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS